L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX, No. 73, RUE DE CHARTRES.

NOUVELLE-ORLÉANS.

SAMEDI MATIN, 24 DECEMBRE.

VAPEURS

COMPAGNIE GENERALE TRANSATLANTIQUE.

SEULE LIGNE DIRECTE POUR LA FRANCE.

Service des Paquebots-Poste de la Compagnie Générale Transatlantique, entre New-York et le Havre, touchant à Brest.

Les nouveaux et splendides bâtiments de cette ligne favorite partiront comme suit de l'embarcadère No. 50, Rivière du Nord:

SAINT LAURENT, capt Lemarié, 10 décembre;
PEREIRE, capt Daure, samedi, 24 déc.
LAFAYETTE, capt. Rousseau, samedi 7 janv.

PRIX DU PASSAGE (compris le vin) payable en or ou son équivalent en papier, POUR BREST OU LE HAVRE:
Première cabine, $140. Seconde cabine, $85.

On peut obtenir ici, à la Nouvelle-Orléans, des billets de passage pour France, en s'adressant à l'agent, au lieu d'écrire ou de télégraphier à New-York.

MARQUE SPECIALE—Dorénavant les vapeurs de cette ligne toucheront à Southampton, pour débarquer les voyageurs et les [illegible]

L. GRAND & Cie, agent, rue Carondelet, 13.

BREME.

Lloyd de l'Allemagne du Nord.

Service des Steamers entre BREME et la NOUVELLE-ORLÉANS, avec escale au Havre, à Southampton et à La Havane.

Les beaux steamers à hélice du LLOYD DE L'ALLEMAGNE DU NORD reprendront leur service régulier en septembre prochain, en allant en Europe, à La Havane, et en revenant, à La Havane [illegible] pour recevoir et débarquer les [illegible] le fret.

[illegible] de départ seront désignés plus tard.

PRIX DU PASSAGE:
[illegible] ou du Havre à La Havane ou à la [illegible]
[illegible] cabines .... $120 en or.
[illegible] 45
Nlle-Orléans ou de La Havane à Southampton Havre ou à Brême—
[illegible] cabines .... $150 en or.
[illegible] 45

[illegible] de passage de Brême ou du Havre à [illegible] la Nlle-Orléans, seront délivrés [illegible]

[illegible] de la ligne entre New York et [illegible] tous les JEUDIS et SAMEDIS, et [illegible] entre Baltimore et Brême tous les MERCREDIS, touchant à Southampton [illegible] se procurer des billets de passage au [illegible]

[illegible] de détails, s'adresser à ED. F. STOCKMEYER, Agent, No 42, rue Union.

Pour New-York

Ligne de Steamers des Marchands.

Comprenant les steamers suivants, qui sont de première classe:

[illegible] CITY ..... Capt. Geo. L. Norton
[illegible] MAN ..... Capt.—
[illegible] ..... Capt. A. W. Sampson,
[illegible] STATES ..... Capt. Geo. M. Smith,
[illegible] PPI ..... Capt. W. P. Henry,
[illegible] EN METRO.
[illegible] SOUDER, Capt. W. S. Quick
[illegible] New-York, tous les samedis,

WESTERN METROPOLIS, H. S. Quick, commandant, [illegible] de son wharf, en face de la rue Jefferson [illegible], 31 décembre, à 8 heures du matin. [illegible] offrant d'excellents aménagements, [illegible]
Chambres .... $50 00.
Entrepont .... 25 00.

[illegible] des billets de connaissements pour Liverpool, Glasgow, Hamburg et Brême. [illegible] de passage de 1re classe et d'entrepont [illegible] billets pour Liverpool et le continent [illegible] à la ligne de steamers de Guion, [illegible] New York tous les mercredis, sont à ce bureau.

Fret ou passage, s'adresser à LOW & LUDWIGSEN, Rue de la Commune, No. 190.

Pour New-York, directement.

Ligne de Steamers Cromwell entre New-York et la Nouvelle Orléans.

[illegible] LIGNE SE COMPOSE des Steamers suivants: GEO. CROMWELL, GEO. WASHINGTON, CORTES, MARIPOSA, ST-LOUIS.

Le steamer GEO. CROMWELL, S. L. Clapp, commandant, [illegible] de son wharf, au pied de la rue Toulouse SAMEDI, 31 décembre, à 8 heures P. M.
Passage .... $50.
[illegible] prend du fret et donne des connaissements pour LIVERPOOL, BREME et le HAVRE.
[illegible] passage, s'adresser à ALFRED MOULTON, Rue Carondelet, No 41.

Vicksburg.

[illegible] tous les SAMEDIS, à 5 h. P. M. NATCHEZ, T. L. Leathers, capitaine, Sam. AYLES, commis, [illegible] Donaldsonville, Plaquemine, Baton Rouge, Bayou Sara, Fort Adams, Natchez, [illegible] toutes les atterrages intermédiaires. [illegible] le Natchez se reliera avec les bateaux [illegible] rivière Yazoo, Tallahatchie [illegible] Il fait aussi le service régulier de [illegible]
[illegible] passage, s'adresser à bord ou à [illegible] JANNEY, coin Commune et Delta.

Pour Fort Adams.

Bi-Hebdomadaire.

Pour Fort Adams, Bayou Sara, Baton Rouge et Donaldsonville, Le bateau à la malle WADE HAMPTON, [illegible] capitaine, Leo Bayly, commis, [illegible] Nlle-Orléans tous les VENDREDIS [illegible]
[illegible] passage s'adresser à SINNOTT & ADAMS, [illegible] rue Commerce.

[illegible] MERCREDI, 28 déc., à 5 heures P. M. Le bateau à vapeur PEERLESS, capitaine H. H. Broad, [illegible] commis, A. P. Tisnodale, pour [illegible] Bayou Atchafalaya, Bayou [illegible] Centreville, Franklin, Charenton [illegible] Cap Mott, Jeannerette [illegible] Pour fret ou passage, s'adresser [illegible] No 18 de la rue Carondelet [illegible] des Tchoupitoulas [illegible] pour Church [illegible] des débarcadères de la [illegible] de l'Atchafalaya. 23déc—2t

POUR COUSHATTA ET GRAND ECORE. Les MARDIS, à 5 heures du soir. Pour Coushatta, Grand Ecore et [illegible] débarcadères intermédiaires. Le bateau à vapeur BELLE OF ALTON. [illegible] McKinney, [illegible] Jas. Kerr Jr., commis. [illegible] s'adresser à bord ou à [illegible] DRAKE, 70 Gravier, GEO. D. HITE, [illegible] Belle of Alton fera le service permanent. [illegible] passagers pour tous les [illegible] la côte. 15 déc—

[illegible] Côte, Lobdell Store et les débarcadères intermédiaires. [illegible] bateau à vapeur "BART ABLE," capitaine N. B. Baranco, commis Allen Jumel, partira de [illegible] tous les LUNDIS soir à 5 [illegible] les VENDREDIS, matin à 10 [illegible] retour, il partira de Lobdell Store [illegible] MERCREDIS et SAMEDIS SOIR. [illegible] passage, s'adresser à bord ou à SINNOTT & ADAMS, agents, Au No. 61 du Commercial Place.

POUR LA COTE ET HERMITAGE. (Bi-Hebdomadaire.)

W. S. PIKE, J. J. Brown, capitaine. S. S. Streck, commis. [illegible] tous les LUNDIS soir, à 5 heures [illegible] VENDREDIS matin, à 10 heures [illegible] passage s'adresser à bord ou à JOHN JANNEY. [illegible] des rues Delta et Commune [illegible] constamment sur la [illegible] 14 avril—

La Côte et Baton Rouge.

Le nouveau bateau ST. JOHN, W. R. Greathouse, capitaine, Jas. Mc Elroy, commis, [illegible] Nouvelle-Orléans pour Baton Rouge [illegible] DIMANCHE matin, à 10 heures, et tous [illegible] à 5 heures. A son retour à [illegible] il fera la Côte le jour, descendant les MARDIS et VENDREDIS matin. [illegible] constamment sur la Levée pour recevoir le fret.
[illegible] passage, s'adresser à bord ou à E. O. MELANÇON, No 11 Conti

La Côte et Donaldsonville.

La Côte et le Bayou Lafourche, Bi-hebdomadaire.

Le bateau à vapeur JENNIE HOWELL, O. L. Blanchard, capitaine, H. Streck, commis. [illegible] tous les SAMEDIS soir à cinq heures précises pour la Côte et le Bayou Lafourche [illegible] de faire ses voyages de jour. [illegible] Donaldsonville tous les LUNDIS et [illegible] MATIN. Pour fret ou passage, s'a[illegible] 3déc—

Pour la Côte et Donaldsonville. Trois voyages réguliers par semaine. LA BELLE, A. [illegible] E. Le Blanc, commis. [illegible] Nlle-Orléans tous les Dimanches [illegible] heures et tous les Mardis et Jeudis, à [illegible]
[illegible] est sur la Levée à toute heure du [illegible] recevoir son fret. [illegible] ou passage s'adresser à bord ou à M. N. WOOD. [illegible] aux Nos 9 et 11 de la rue Delta.

Pour la côte et Donaldsonville. Paquebot régulier de la côte—Trois voyages par semaine—HENRY [illegible] Dufresne, capitaine. M. H. Landry, [illegible] Départ de la Nlle-Orléans tous les lundis [illegible] et vendredis, à midi; et afin de faire [illegible] jour, il laissera Donaldsonville tous [illegible] dimanches matin. Un commis [illegible] constamment sur la Levée, à la tête [illegible] pour recevoir son fret à toute heure. Pour fret ou passage, s'adresser à J. J. COMEAUX, No 36, Vieille-Levée.

La Côte et le Bayou Lafourche.

[illegible] régulier de la Côte et du Bayou Lafourche BIG HORN. Jos. P. Ancoin, capitaine, P. A. Charlet et N. Z. Dupuis, commis. [illegible] Nlle-Orléans tous les MARDIS matin [illegible] et tous les VENDREDIS soir à [illegible]
[illegible] fret ou passage, s'adresser à bord [illegible] est toujours sur la Levée [illegible] de la rue Conti, pour recevoir son fret [illegible]

Paquebot Régulier naviguant le jour entre la N. O. et l'Eglise Bonnet Carré. MYRTLE, James Taylor, capt, Edouard Broc, commis. [illegible] Nlle-Orléans tous les LUNDIS, [illegible] et SAMEDIS matin à 10 heures [illegible] de l'Eglise de Bonnet Carré les MARDIS [illegible] et DIMANCHES matin à sept heures. 3 déc—

Arrangement d'hiver.

Ligne de Steamers de la Malle des Etats-Unis, entre la M. et la N° O.

[illegible] Mandeville, Lewisburg, Madisonville et [illegible] Le steamer fin marcheur et à basse [illegible] ABITA, [illegible] capitaine Miller, Partira pour les ports ci-dessus [illegible] les LUNDIS et les JEUDIS, à l'arrivée [illegible] du convoi de 10 heures du matin; les MARDIS [illegible] SAMEDIS, à l'arrivée du convoi de 2 heures [illegible] l'après-midi.

[illegible] Il quittera le "Old Landing" les MARDIS et VENDREDIS, à 6 heures du matin; Madisonville les LUNDIS, les JEUDIS [illegible] SAMEDIS, à 6 heures du matin.

[illegible] sera positivement pas reçu de fret après le départ du convoi qui précédera celui à l'arrivée duquel le bateau doit partir.

Le service sera régulier à moins de mauvais temps [illegible]

L'Abita ira, pour le moment, à l'Old Landing, sur la rivière Tchefuncte.

COHEN M. SORIA, Agent, Nos 18 et 20 de la rue de l'Union.

Médicaments.

NEW-FOUNDLAND BITTER.

VOILA deux ans que le Newfoundland Bitter a été lancé dans le commerce, et l'accueil sympathique que lui a fait le public nous satisfait complètement. Les certificats de guérisons obtenues par cette liqueur sont très nombreux, et nous sommes très heureux de n'avoir épargné ni notre temps ni notre argent, pour rendre populaire un bitter qui rend de si grands services.

Les propriétés du Newfoundland Bitter sont bien déterminées, il maintient d'abord la

Santé intacte et florissante

chez ceux qui en font un usage régulier.

Boire sans soif et souvent est devenu une habitude en Amérique, et il faut toujours tenir compte des habitudes.

Les hygiénistes, les médecins et les savants de tous les pays et de tous les temps sont unanimes pour recommander de ne boire que pendant les repas et surtout de ne pas absorber des liqueurs alcooliques entre les repas.

L'alcool, disent-ils, tue à la longue, et les buveurs de brandy, de whisky et de tant d'autres liqueurs fortes ou frelatées sont aussi sûrs d'abréger leur vie que l'insensé qui prendrait tous les jours une dose

D'Arsenic ou d'Acide Sulfurique;

mais comme le danger n'est pas instantané, l'habitude, cette seconde nature, vous conduit à la barre. Les affaires, dit-on, sont impossibles sans boire un coup.

Que de commerçants qui ont déployé, pendant 15 ou 20 ans, une grande activité d'esprit, et qui, par leur travail ont réussi à amasser une grande fortune et ne peuvent pas en jouir, parce qu'ils ont contracté la funeste habitude de boire. Alors qu'ils sont riches, ils tombent malades, leurestomac est brûlé, ils ont des crampes d'estomac, des vomissements le matin, des faiblesses, et alors une maladie se déclare qui les emporte encore jeunes et au moment où ils auraient pu jouir en repos des agréments que donne la fortune. Et, en le conduisant au cimetière, les amis qui l'accompagnent à sa dernière demeure disent: C'était un honnête homme, laborieux, riche, mais il s'est tué en buvant—

Se tuer en buvant! voilà le mot de la fin.

A ceux donc qui ne veulent pas se tuer en buvant, nous dirons: Cessez de boire des liqueurs fortes, buvez une liqueur saine, hygiénique, qui réparera vos forces, augmentera votre appétit, facilitera vos digestions et entretiendra l'harmonie dans votre corps. Changez vos trop funestes habitudes. L'alcool est votre ennemi, et vous êtes sûr de succomber sous ses coups. Buvez pendant huit jours du Newfoundland Bitter, et nous sommes tellement sûrs que vous vous en trouverez bien, que vous en ferez votre liqueur préférée; car le Newfoundland Bitter flatte le goût, relève les forces et entretient

l'estomac en très bon état.

Ainsi donc, que les personnes bien portantes, qui veulent conserver leur santé intacte et ne pas l'altérer insensiblement par l'abus des boissons alcooliques, n'oublient pas que le Newfoundland Bitter est une liqueur agréable, saine, hygiénique et fortifiante.

Le Newfoundland Bitter est aussi

Le Bitter des Familles.

et les médecins qui commencent à en connaître les bons effets le recommandent constamment.

Que de fois dans une famille, n'est-on pas pris subitement par une légère indisposition, qui ne met pas la vie en danger, mais qui fait souffrir beaucoup. On se met à table sans appétit, on éprouve des crampes d'estomac, on est pris subitement d'une indigestion, on a la migraine, de violentes coliques, des douleurs dans les reins, et, chez les enfants, ces derniers pleurent parce qu'ils souffrent du ventre, ou qu'ils ont trop mangé. Dans tous ces cas, et dans bien d'autres, qu'il serait trop long d'énumérer, ne négligez jamais de prendre ou de donner un petit verre de

Newfoundland Bitter

et vous serez surpris de voir la rapidité avec laquelle notre liqueur amène la guérison; c'est que le Newfoundland Bitter est un excitant énergique de l'estomac, réveillant toujours l'appétit, faisant cesser les crampes d'estomac et faisant taire les douleurs qui accompagnent la digestion, chez beaucoup de personnes, chez les Dames en particulier. Cette propriété efficace du Newfoundland Bitter est due à un suc de plantes choisies et reconnues par les médecins comme stomachiques et apéritives, aussi les Dames et les enfants à appétit languissant et à digestions douloureuses font un bien de prendre un petit verre de Newfoundland Bitter avant et après les repas.

Quant aux propriétés toniques du Newfoundland Bitter, elles sont très énergiques, et il suffit d'en prendre pendant quinze jours pour que les personnes qui ont le sang pauvre et les nerfs excités en retirent le plus grand avantage. La force renaît, le sang devient riche, l'embonpoint revient, l'appétit est vif, les digestions faciles, le sommeil réparateur. Les dames et les jeunes filles, qui tous les mois éprouvent de violentes douleurs dans les reins et dans le bas ventre, seront immédiatement soulagées, si elles prennent du Newfoundland Bitter. L'énergie de cette liqueur produit dans ces conditions spéciales des effets vraiment merveilleux.

Dans les campagnes où les

Fièvres sont endémiques

et où les effluves des bords des rivières, et de l'eau qui croupit dans les bois sont si pernicieux, on devra combattre l'action d'un air vicié, et souvent d'une nourriture composée de viandes salées, par l'usage journalier du Newfoundland Bitter.

Dans les campagnes de la

Louisiane, du Texas et du Mississippi,

rien ne peut remplacer le Newfoundland Bitter; son activité tonique, excitante et fortifiante est vraiment remarquable; aussi la vogue de notre Bitter dans ces campagnes est-elle considérable et tous les jours nous recevons des témoignages de sa constante efficacité.

C'est le Bitter du Sud.

c'est-à-dire des pays chauds, où le sang s'appauvrit vite, et où l'appétit disparaît rapidement. Les sueurs profuses, l'action d'un soleil brûlant et l'influence morbide du sol détériorent l'organisme, et pour lutter contre ces causes réunies de maladies, il n'est pas de meilleur remède que le Newfoundland Bitter; car nous ne saurions trop le répéter, son action comme stomachique et apéritif est puissante, et comme tonique héroïque. Or, toutes les maladies qui sont engendrées par la pauvreté du sang, la faiblesse du système nerveux et la perte d'appétit sont dans ces pays-là les plus nombreuses.

M. JULES TARDOS, de la Nouvelle-Orléans, ET MM. HOLT, MURRAY & CO., Mobile, nos agents le vendent par charetées au commerce. On le trouve dans toutes les groceries en gros des deux villes.

Nos agents ont l'ordre de faire au commerce des conditions aussi favorables que possible.

Les caisses renferment une douzaine de bouteilles.

EDMUND DEXTER & SON, 49 & 51, Sycamore street, CINCINNATI, OHIO.

1er avril—1an

LE CELEBRE

FOURNEAU DE CUISINE

—DE—

P. P. STEWART,

GRIL MOBILE.

LE FOURNEAU DE STEWART qui, jusqu'à ce jour, a conservé sa supériorité, est présenté aujourd'hui au public avec UN GRIL MOBILE et un PORTE-CENDRES, qui y ont été ajoutés. On a reconnu que sous le rapport de l'économie et de l'utilité, que le FOURNEAU STEWART surpasse tous les autres. LE NOUVEAU GRIL augmente de beaucoup la surface du four, double presque la capacité des tuyaux et, quand on nettoie le gril, la poussière ne peut pas s'échapper.

Le véritable fourneau Stewart porte, sur la plaque du foyer, le nom de P. P. Stewart.

FULLER, WARREN & CO., Seuls fabricants, à Troy, N. Y.

A vendre par

E. B. HOGAN,

No 25 de la rue du Canal.

Où on peut voir, tous les jours, fonctionner le fourneau. 17 févr—

BRILLIANT" DE BUCK.

LE SEUL BON FOURNEAU qui soit manufacturé aux Etats-Unis pour la cuisine et la cuisson du pain.

PLUS DE 500,000 sont employés constamment au Sud et dans l'Ouest, et on en est entièrement satisfait. Voici quelques-uns des honneurs que le "BRILLIANT" doit à ses qualités:

PREMIER PRIX, en 1866, à la Foire de St-Louis;
PREMIER PRIX, en 1867, à la Foire de St-Louis;
MEDAILLE EN OR, en 1868, à la Foire de l'Etat de la Louisiane;
PREMIER PRIX, en 1868, à la Foire de St-Louis

Si vous voulez avoir un bon fourneau de cuisine allez au No

49......RUE DU CAMP......49

Et achetez un "BRILLIANT."

H. HALLER, Dépôt de spécimens et salle de vente, au No 49 de la rue du Camp.

Où l'on trouvera également toute espèce de fourneaux de cuisine et de réchauds, grates, de la ferblanterie et toute espèce d'articles de ménage.

27 sept—1an vdc

Banque d'Amérique.

Nlle-Orléans, 22 décembre 1870.

A L'ELECTION annuelle qui a eu lieu hier, les messieurs dont les noms suivent ont été réélus, à l'unanimité, Directeurs de cette institution, pour l'année:

A. M. FORTIER, W. SCHMIDT, C. [illegible], [illegible], [illegible] FERNANDEZ, W. HILTON, [illegible] ADAMS, [illegible] PUIG, [illegible] MASPERO, [illegible] EBECK, [illegible] CAULFIELD, ANT. GIRAUD, DAVID JAMISON,

Et, aujourd'hui, à une réunion des Directeurs, Mr. AM. FORTIER a été réélu président, à l'unanimité.

J. B. PASCAL, Caissier.

23déc—6f

Banque du Peuple.

Nouvelle-Orléans, 22 décembre 1870.

LE 19 du courant, à une réunion des actionnaires de cette Banque, les messieurs dont les noms suivent ont été élus, à l'unanimité, Directeurs de cette Banque, pour l'année:

R. M. DAVIS, A. SOCOLA, JOSEPH DAVID, M. BERWIN, G. W. DUNBAR, F. JAUFROID, RICHARD ENGLAND, J. K. GOURDAIN, N. A. LLAMBIAS.

Et, aujourd'hui, à une réunion des Directeurs, M. R. M. Davis a été réélu Président, à l'unanimité.

23 déc—3f C. KERR, Caissier.

$3000 de Récompense.

LA susdite récompense sera payée pour l'arrestation et l'emprisonnement, à la Nouvelle-Orléans, de Clayton & Williams, qui se sont dernièrement rendus coupables de faux au préjudice des banques de cette ville.

BANQUE DES CITOYENS,
BANQUE DU CANAL,
BANQUE D'AMÉRIQUE.

Nlle-Orléans, 14 décembre 1870. 15 déc—1m

Bureaux de la Compagnie de Chemin de Fer de la Nlle-Orléans et de Carrollton.

Nelle-Orléans, Lne., 22 décembre 1870.

AUJOURD'HUI, à une réunion des Directeurs, il a été déclaré un dividende de cinq pour cent, qui sera payé à dater du 20 janvier 1871.

22 déc—15f P. McBRIDE, Secrétaire.

Tchefuncte Paper Mill Company.

DES listes de souscriptions pour la formation de cette compagnie sont ouvertes chez MM. A. ROCHEREAU & Co., 19 et 18 rue St Louis et Dolsé & Gaines, Gallier's Court.

Le capital est de $100,000. Les actions de $100, payables 25 0/0 lorsque la compagnie entrera en opérations, c'est-à-dire lorsque $50,000 seront souscrites, et 25 0/0 deux mois après, et la balance au jour aux besoins de la compagnie. 14déc—1m

Bureaux de la Compagnie d'Assurance Atlantique—No 30 rue du Camp.

Nouvelle-Orléans, 17 décembre 1870.

CONFORMEMENT aux clauses de la charte, une élection sera tenue aux Bureaux de la Compagnie, le LUNDI 2 DE JANVIER prochain, entre 10 heures du matin et 2 heures de l'après-midi, pour élire dix neuf Directeurs qui devront servir durant une année à partir de cette date.

17 déc—au 2 janv H. P. JANVIER, Vice-Président.

Bureaux de la Compagnie du Chemin de fer de Pontchartrain.

Nlle-Orléans, 16 décembre 1870.

L'ELECTION annuelle de DIRECTEURS de cette Compagnie, pour l'année, aura lieu, aux bureaux de la Compagnie, le LUNDI, 2 janvier 1871, de 10 heures du matin à 2 heures de l'après-midi.

16déc— WM. J. CARTER, Secrétaire.

BANQUE CRESCENT CITY.

Nlle-Orléans, 15 décembre 1870.

UNE élection pour treize Directeurs de cette banque, devant servir pendant l'année courante, aura lieu dans le local de la banque, au coin des rues Carondelet et Union, lundi, 2 janvier 1871, de 10 heures du matin à 3 heures de l'après-midi.

16 déc—au 2 janv CHS. FAURIE, JR, Caissier.

Bureaux de la Compagnie d'Assurance Equitable de la Vie en Louisiane.

Nouvelle-Orléans, 13 décembre 1870.

EN vertu d'une résolution des Directeurs de cette Compagnie, un versement de cinq piastres par action sera dû et devra être fait, aux bureaux de la Compagnie, No 29 de la rue Carondelet, le 15 janvier 1871.

15 déc—1m W. P. HARPER, Secrétaire.

Banque Nationale de la Louisiane.

Nlle-Orléans, 10 décembre 1870.

L'ASSEMBLÉE annuelle des actionnaires de cette Banque, à l'effet d'élire des Directeurs pour l'année aura lieu, au local de la Banque, le MARDI, 10 janvier 1871, de 10 heures du matin à 2 heures de l'après-midi.

15 déc—au 10 janv A. LURIA, Caissier.

Association d'Assurance de la Nouvelle-Orléans.

Nouvelle-Orléans, 5 décembre 1870.

UNE élection de douze Directeurs, pour l'année, aura lieu, conformément à l'Art. VIII de la Charte, aux Bureaux de l'Association, No 10 du Passage de la Bourse, le LUNDI, 26 du courant, de 10 heures du matin à 2 heures de l'après-midi.

6déc—au 26 G. LANAUX, Secrétaire.

Bureaux de la Compagnie du Chemin de fer de la Nouvelle-Orléans et de Carrollton.

Nouvelle-Orléans, Lne, 2 décembre 1870.

L'ELECTION annuelle de Directeurs de cette Compagnie aura lieu, conformément à la loi, le LUNDI, 2 janvier 1871, de 10 heures du matin à 2 heures de l'après midi, aux Bureaux de la Compagnie, No 17 de la rue Baronne.

2 déc—1m P. McBRIDE, Secrétaire.

Bureaux de la Compagnie du Chemin de fer de Jefferson et du Lac Pontchartrain.

Nouvelle-Orléans, Lne, 2 décembre 1870.

L'ELECTION annuelle de Directeurs de cette Compagnie aura lieu, conformément à la loi, le LUNDI, 2 janvier 1871, de 10 heures du matin à midi et quart, aux Bureaux de la Compagnie, No 17 de la rue Baronne.

2 déc—1m P. McBRIDE, Secrétaire.

Bureaux de la Compagnie du Gaz de la Nouvelle-Orléans—au No 139 de la rue de la Commune.

AVIS est donné qu'une élection aura lieu à ces bureaux, le LUNDI, 2 janvier 1871, de 10 heures du matin à 2 heures de l'après midi, pour six Directeurs de cette Compagnie, pour l'année commençant le premier lundi de février prochain.

2 déc—1m Wm S. BROWN, Trésorier.

CHARTER OAK WOOD COMPANY, au No 80 de la Promenade Carondelet (Vieux Bassin), entre les rues Marais et Villeré—Succursale: coin des rues Ursulines et Remparts. Cette Compagnie a toujours le plus grand et le meilleur assortiment de bois de chêne, frêne, érable et pin, qu'elle livrera, sans frais de charroi, dans toutes les parties de la ville. Les familles, les boulangers, les personnes qui tiennent hôtels et pensions sont invités à s'adresser à elle avant de faire leurs achats ailleurs. La mesure est garantie. La Compagnie ayant de nouvelles machines perfectionnées se charge de scier et de livrer le bois à raison de 75 cents la corde. 6nov—1m

Compagnie d'Assurance Mutuelle de la Nouvelle-Orléans.

Nouvelle-Orléans, 3 décembre 1870.

UNE élection de douze Directeurs, pour l'année, aura lieu, aux Bureaux de la Compagnie, au coin des rues Canal et Camp, le LUNDI, 26 du courant, de 10 heures du matin à 2 heures de l'après midi.

3déc—au 26 J. W. HINCKS, Secrétaire.

Association pour l'érection d'un monument au général Robert E. Lee.

LES personnes qui désireraient devenir membres d'une association, sous le titre ci-dessus, dans le but d'ériger un monument à la mémoire de feu le général ROBERT E. LEE, peuvent signer les articles d'association à notre bureau, No 14 rue Royale, au premier.

F. FUSELIER, EDOUARD BARNETT, M. T. DUCROS.

15 oct—

Banque d'Epargne de la Louisiane et Compagnie de Dépôts.

51.........RUE DU CAMP.........51

JOS. S. COPES, Président,
W. VAN NORDEN, Vice Président,
JOHN S. WALTON, Trésorier.

Directeurs:
W. H. THOMAS, DAVID WALLACE,
HENRY PEYCHAUD, DR W. H. HOLCOMBE.

On paie six pour cent sur les sommes déposées. Coffres-fort à louer, et valeurs prises en garde. On se charge de collecter les intérêts sur valeurs et d'en faire les remises.

Les personnes qui habitent le pays trouveront dans cette Compagnie un dépôt sûr pour toutes les valeurs, papiers, etc.,—le tout à des conditions très modérées. 13nov—1a

FAIRBANKS & CO.,

FOURNISSENT les seuls leviers à coton (balances) sur lesquels on puisse compter. Avec ces leviers les poids indiqués par les marchands de la campagne s'accordent avec ceux indiqués par les peseurs de la ville, lesquels règlent leurs balances sur celles de Fairbanks, les dits leviers s'accordant eux-mêmes avec ceux de la Douane. L'attention des planteurs et des marchands de sucre et de coton est appelée sur ce fait. Les leviers dont il s'agit s'achètent à l'agence du Sud de Fairbanks.

W. B. BOWMAN, Agent, 53 rue du Camp.

Msept—1m. V et C.

Fonderie et Fabrique de Bouilloires D'ARMSTRONG,

Au coin des rues Erato et Peters, (ci-devant rue de la Vieille-Levée.)

W. J. J. ARMSTRONG ...., Directeur.

—Fabricant de—

MACHINES A VAPEUR, MOULINS A SUCRE, MACHINES à dessécher, moulins à scie, &c.

Bouilloires de toute espèce, colonnes et façades à bâtisses, en fer, barres de grates et toute espèce de fontes. 14 sept—1 an.

Crescent Exchange Coffee House. PONS & KREUTZ,

PROPRIÉTAIRES,

127.......RUE GRAVIER.......127

ON y trouvera constamment des Vins, des Liqueurs et du Lager Beer de choix. Bon LUNCH, tous les jours, de 10 heures et demie à 1 heure. Huîtres fraîches. 26 nov—1an

J. J. ALBERT,

30....Rue de Chartres....30

Encoignure Douane,

A toujours en main un grand assortiment de

CHAPEAUX,

de tout genre: Feutre, Laine, Paille, Campêche, &c., &c. Convenable pour le détail de la ville et celui des marchands de la campagne. 6janv—1an

Galerie Rembrandt et impériale De Soûby,

165.........RUE DU CANAL.........165

(Près Dauphine.)

PHOTOGRAPHIES, AMBROTYPES ET PORTRAITS SUR PORCELAINE

—De 1ère classe—

Exécutés avec goût et promptitude.

On apporte le plus grand soin à reproduire les vieux portraits. 16 déc—1m

MEDAILLE D'OR 1865.

REVOL, Armurier,

310.........Rue de Chartres.........310 entre Madison et Dumaine.

Informe les chasseurs et amateurs en général, qu'il vient de recevoir des fusils anglais et français, du calibre 14 à 12, de 2 à 6 pouces de longueur, très propres pour chasseurs de profession, tireurs de canards. Il a aussi le plus bel assortiment de fusils Lefaucheux qu'il y ait en ville. Aussi diverses pièces de fusil et de pistolet, pour armuriers de la campagne. Il invite les acheteurs à visiter son magasin avant d'aller ailleurs.

1er oct—1an v et c

SUCRES-MELASSES.

SUCRES RAFFINES—Sucre en pains, coupés, Sucre en [illegible] et Sucre en poudre.
A. THOMSON & CO., No 42 de la rue Tchoupitoulas.

SIROP—"Golden Syrup" de qualité supérieure, provenant de la Raffinerie Crescent City, marques Orléans, Louisiana et Chalmette.
A. THOMSON & CO., No 42 de la rue Tchoupitoulas.

SUCRES CLARIFIES—Blancs et jaunes, de différentes qualités.
A. THOMSON & CO., No 42 de la rue Tchoupitoulas.

SUCRES DE LA LOUISIANE—Différentes qualités de Sucres d'habitation.
A. THOMSON & CO., No 42 de la rue Tchoupitoulas.

SUCRES DE CUBA—En caisses et en boucauts.
A. THOMSON & CO., No 42 de la rue Tchoupitoulas.

6oct—1an

Compagnie du Gaz Barbarin.

Le Président de cette Compagnie a reçu les lettres suivantes:

(Copie.)

[illegible] PLANTATION, Paroisse St-Charles, le 20 nov. 1870.

M. C. CAVAROC, Président de la Compagnie du Gaz Barbarin.

Cher Monsieur,

Si je ne vous ai pas écrit plus tôt, c'est que je tenais à m'assurer du pouvoir de vos appareils et de la qualité de votre gaz. Je puis donc aujourd'hui vous dire qu'après quinze jours d'essais successifs il ne peut plus exister aucun doute, soit comme qualité de lumière ou pouvoir de force.

J'ai bien allumé dans ma résidence particulière soixante becs de gaz en même temps, j'en faisais fonctionner quarante et quelques à ma sucrerie, qui, l'une et l'autre, se trouvent à plus de cinq cents pieds de distance de la maison construite pour le carburateur. Nonobstant cette grande distance le tout marchait avec autant de régularité que s'il n'y avait que deux becs d'allumés. Ainsi donc, monsieur, il ne me reste qu'à vous remercier, vous et les inventeurs qui forment la Compagnie que vous représentez.—En attendant le plaisir de vous voir, je reste

Votre tout serviteur, Signé: A. D. BOUGERE.

(Copie.)

M. C. CAVAROC, Président de la Compagnie du Barbarin Gas Light.

Monsieur,

Je ne puis m'empêcher de vous complimenter pour le service incalculable que vous avez rendu aux familles du centre de la ville et exposées chaque nuit à des malheurs dont l'explosion des lampes en est la cause. Votre assistance accordée à MM. Barbarin & Dupas n'a pas tardé à mettre à l'abri nos familles et nos toits.

La machine à gaz placée chez moi par les soins de M. Barbarin fonctionne parfaitement depuis quatre semaines; la lumière est admirable et l'économie sur les autres lumières n'est pas à dédaigner.

Je dois aussi vous féliciter sur le choix que vous avez fait pour la pose de vos conduits. Le travail de M. Gast ne laisse rien à désirer. J'espère que cette grande amélioration dans l'éclairage ne tardera pas à être connu par tous et que le résultat pour la Compagnie sera à la hauteur de ses bienfaits.

Recevez, Monsieur, mes compliments sincères et croyez-moi toujours votre serviteur reconnaissant.

Signé: A. CASTAING.

(Copie.)

Nlle-Orléans, 23 novembre 1870.

M. CHAS. CAVAROC, Président de la Compagnie du Gaz Barbarin—

Cher Monsieur,

Je viens, par la présente, vous exprimer la satisfaction que me donne l'appareil du Gaz Barbarin posé à l'usine Bienville depuis deux semaines. Vous trouverez sous ce pli un rapport détaillé établissant l'économie provenant de l'emploi de ce gaz. J'ai pu constater avec certitude une économie de 63 33/100 sur les comptes payés l'hiver dernier à la Compagnie du Gaz de cette ville.

Je crois juste d'observer qu'une partie de nos tuyaux, posés depuis plusieurs années, sont trop petits, et néanmoins, la lumière, dans toutes les parties de l'usine est pour le moins aussi brillante qu'à aucune époque.

Considérant les mouvements de trépidation et d'oscillation qui résultent d'un travail régulier des machines de jour et de nuit, ainsi que le long trajet parcouru par les tuyaux, je trouve les résultats obtenus des plus satisfaisants.

Veuillez me croire, cher monsieur, Votre tout dévoué,

(Signé) J. ALDIGÉ.

(Copie.)

Monsieur,

Au mois de décembre 1869, l'Usine Bienville brûlait 24 becs de gaz. Il y a eu pour ce mois là, 23 nuits de travail, et le compte de la Compagnie du Gaz s'est élevé à $80 60.

L'Usine travaille actuellement avec 26 becs de gaz. Avec 26 becs en décembre dernier, le compte de gaz se serait donc élevé de $80 60 à $[illegible]

Du lundi 14 novembre au lundi 21 novembre, soit six nuits de travail régulier, nous avons brûlé 25 gallons d'huile avec l'appareil Barbarin.

25 gallons à 35 cts—$8 50. Soit $1 63 1/3 par nuit de travail.

21 nuits de travail coûteraient donc $[illegible] cts soit une économie de $[illegible] cts., sur le compte payé en décembre 1869.

Si sur $[illegible] cts, il y a $[illegible] cts d'économie, $100 donneront $61 73 cts., soit $61 34 cts. 0/0.

Nlle Orléans, 23 novembre 1870.

(Signé) J. ALDIGÉ.

(Copie.)

Monsieur,

Nous avons l'honneur de vous dire que nous sommes très satisfaites de votre nouvel éclairage, comme étant très avantageux et très économique. Sa lumière est très douce et ne fatigue nullement la vue. Nous désirons beaucoup que le public connaisse l'avantage qu'il y a à faire usage de ce gaz, et que votre Compagnie prospère.

J'ai l'honneur de vous saluer.

(Signé) Sœur JUSTINE, Supérieure de l'Asile du Mont-Carmel, rue Piété, 53

Nlle Orléans, 25 novembre 1870.

A M. CHAS. CAVAROC, Président de la Compagnie du Gaz Barbarin.

Cher Monsieur,

Je suis heureux de dire que la machine à Gaz (pour 16 becs) posée par votre compagnie, a fonctionné d'une manière tout à fait satisfaisante. Depuis le 2 octobre dernier, je brûle tous les soirs, à une moyenne de huit (dec Argand) becs, du crépuscule à 11 heures, et un bec toute la nuit. La lumière est aussi bonne qu'on pourrait la désirer.

Elle est absolument sans danger, et l'éclat en est supérieur à ceux du gaz de charbon; elle est plus douce et permet de lire et d'écrire beaucoup plus facilement.

La machine est tellement simple qu'un membre quelconque de ma famille peut s'en occuper pendant mon absence.

Je suis, etc.,

(Signé) F. A. WOOLFLEY.

Habitation Hermitage, Paroisse Ascension, 5 novembre 1870.

A M. C. CAVAROC, Président de la Compagnie du gaz Barbarin, Nlle-Orléans.

Monsieur,

Nous avons fait l'essai de l'appareil à gaz, posé en octobre dernier, sous la direction de M. BARBARIN, dans la sucrerie de MM. M. D. Bringier & Co. Nous le recommandons pour la belle lumière qu'il donne et pour sa grande simplicité. Il est toujours en état et un travailleur quelconque peut le faire fonctionner. Nous n'avons pas encore pu nous assurer de la quantité d'huile que consument par heure les différentes espèces de becs. Nous vous le ferons savoir après quelques semaines d'expériences.

Nous sommes, etc.,

M. D. BRINGIER & CIE., Par L. A. BRINGIER.

Habitation Buena Vista, Paroisse St-Jacques, 5 novembre 1870.

A MM. AYMAR & CIE, Nlle-Orléans.

Messieurs,

En réponse à vos questions relativement au Gaz Barbarin, je suis heureux, de pouvoir vous envoyer un très bon rapport. L'appareil fonctionne depuis quelques jours, sans le moindre accident ni la moindre difficulté. La lumière en est brillante et, en même temps uniforme et fixe—ce qui est un grand point dans une sucrerie. Après que les becs sont allumés, on n'a pas besoin de s'en occuper. Somme toute, la lumière me plaît beaucoup par sa simplicité, sa clarté et sa force. Sous ce triple rapport, elle est certainement égale sinon supérieure à toute autre lumière.

Je suis, etc,

(Signé) MICHEL D. GAUDET.

Nlle-Orléans, 8 novembre 1870.

A M. C. CAVAROC, Président de la Compagnie du Gaz Barbarin.

Cher Monsieur,

Vous trouverez ci-incluse une lettre de M. Michel D. Gaudet, directeur de l'habitation sucrière "Buena-Vista" où a été introduit le Gaz Barbarin. Elle vous convaincra du succès de ce gaz qui est sous tous les rapports, égale à toutes les lumières employées aujourd'hui.

Nous avons le double plaisir d'endosser la déclaration de M. Gaudet, non seulement parce que "Buena-Vista" est un des premiers endroits où le gaz a été employé, mais encore parce que l'habitation bien connue de M. Gaudet et son jugement dans les matières de ce genre méritent la plus entière confiance.

En vous écrivant ainsi, nous avons obéi au désir de rendre justice à l'excellence du Gaz Barbarin.

Nous sommes, etc.,

27nov—4D. (Signé) AMAR & CIE,

GEO. MERZ,

BRASSERIE DU VIEUX CANAL, Angle Toulouse et Villeré, Nlle-Orléans.

PAR suite de la demande toujours croissante de sa BIERE et de son ALE, j'ai placé, pour les marchands et les familles, une boîte d'ordres, à l'entrée de la Bourse des Marchands, Passage de la Bourse, à côté des bureaux de MM. C. E. Girardey & Co. Les ordres qu'on y déposera seront exécutés [illegible] 1an

GUANO PELICAN.

LA COMPAGNIE D'ENGRAIS, (The New Orléans Sanitary and Fertilizing Company) manufacture en ce moment un engrais très supérieur sous le nom susdit. Les ingrédients employés sont tels, que les propriétés de cet engrais ne sauraient être surpassées par aucun autre offert sur cette place, ce qu'attestent les nombreux certificats donnés par des habitants. Prix par tonneaux de 2000 livres, mis en barils, $[illegible]

SIZER & OWEN, Agents Généraux pour les ventes, New Orléans Sanitary & Fertilizing Co.

oct—1 an No 74 rue Carondelet

TEINTURE A LA VAPEUR ET DEGRAISSAGE.

E. EUG. GEORGEST,

Coin Remparts et St Philippe.

Cette maison qui a eu à faire l'an dernier, par la modicité de ses prix, un chiffre considérable d'affaires, vient offrir au public une nouvelle diminution pour tout ce qui concerne la teinture et le nettoyage de vêtements.

[illegible] de couleur pour noir $3, jupe $3, en laine et laine et coton 75, jupe $2, Paletot pour noir 75, pantalons $3, [illegible] paletot pour marron, [illegible] robe en soie pour noir $3, jupe [illegible] pour marron $1,50, pour bleu, rose, vert, rouge [illegible] rideaux rouge $3, autres couleurs 1,50. Nettoyage de paletot, pantalon, gilet, robe, etc, 75 cts. 25 sept—1m

P. & R. DE VERGES,

MARCHANDS DE

Charbon,

ANTHRACITE, CANNEL, PITTSBURG, Nos. 176 Rue Gravier et 30 Rue Dauphine

Fournissent aux familles, aux planteurs, aux bateaux et aux presses à coton du charbon au plus bas prix. 21 juillet—6 m

EDWARD BEALS JR. ALPHONSE LAINE.

BEALS & LAINE,

Marchands de Charbon Pittsburg, Anthracite et Cannel anglais.

Ils approvisionnent les steamers, les presses à coton, les autres presses, les fonderies et les familles. Dépôts—Sur la Levée, au ferry du 3me District et au coin des rues Louisa et Levée. Bureau, No 39 de la rue Carondelet, Nlle-Orléans. Les ordres sont reçus soit au bureau, soit aux dépôts. 3sept—1m

SYMMONS FIELD, JR. WALTER C. BELL.

Field & Bell,

Marchands en gros et en détail, de CHARBON PITTSBURG, ANTHRACITE et CANNEL ANGLAIS.

[illegible] Ils approvisionnent promptement et aux plus bas prix du marché, les steamers, les bateaux à vapeur, les presses à coton, les fonderies et les familles. Bureau [illegible] No 142 de la rue du Camp, coin Girod. [illegible]

Médicaments.

Le Meilleur Sirop du Monde CONTRE LE RHUME

Est celui qui est à la fois efficace, agréable et bon marché.

Le SIROP PECTORAL BALSAMIQUE de Ducongé remplit toutes ces conditions.

1o—Il est si agréable au goût que même les enfants le prennent avec plaisir

2o—Grâce à sa composition particulière, il ne fermente jamais, et on peut l'employer en toute sureté jusqu'à la dernière goutte, ce qui est une grande économie.

3o—Enfin—et ce n'est pas la moindre de ses qualités—tous ceux qui ont eu l'occasion d'en faire usage, depuis trente ans, en reconnaissent l'incontestable supériorité pour la guérison des Rhumes, Toux, Catarrhes, Bronchites, Crachement de sang, Maux de gorge et Coqueluche.

Essayez-en et vous serez convaincu.

F. P. DUCONGE, Propriétaire, [illegible] rue de Chartres.

A vendre par Wheelock, Finlay & Co.; Ball, Lyons & Co.; E. J. Hart & Co.; Frederickson & Hartel; E. Monteuse; H. Curtius; D. Bienvenu; L. Delcroix; F. Barthe et d'autres pharmacies.

17 nov—6m dim mar jeu

BAUME PECTORAL AUX NAVETS INDIENS

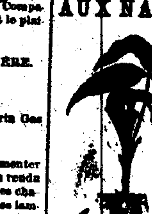

Le Baume Pectoral aux navets indiens guérit complètement les rhumes les plus opiniâtres, les bronchites, les catarrhes, les phthisies au début, les suffocations, les oppressions, les spasmes nerveux qui accompagnent les quintes, les maux de gorge et généralement toutes les inflammations des voies respiratoires. Il procure le calme, facilite l'expectoration, arrête les crachements de sang et calme les accès d'asthme. Il convient aussi dans la coqueluche, qu'il soulage d'une manière remarquable.

Préparé et à vendre par B. LAPLACE, Pharmacien, 23 et 25, rue des Champs-Elysées.

A vendre, en gros, chez E. J. HART & Cie, et les principaux droguistes. En détail dans toutes les pharmacies bien assorties de la ville.

23oct—1m D.Mar.V.

Remèdes du Dr Richau

N'employez que ces remèdes et vous ferez une économie de temps et d'argent; vous conserverez la santé.

$1,000 de récompense à quiconque constatera un insuccès dans un cas quelconque.

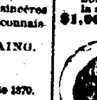

LE BAUME No 1 DU DR. RICHAU guérit des ulcères, des maux de gorge et de bouche, des maux d'yeux, des maladies de la peau et du cuir chevelu, des scrofules, etc. Il chasse le mercure du sang, qu'il purifie.

LE BAUME No 2 DU DR. RICHAU guérit des affections mercurielles et des rhumatismes. Prix de l'un ou de l'autre, $5 la bouteille ou deux bouteilles pour $9.

L'ANTIDOTE DU DR. RICHAU guérit radicalement de toutes les affections des voies urinaires. Prix, $3 la bouteille.

L'ELIXIR D'AMOUR DU DR. RICHAU guérit radicalement des faiblesses des nerfs et des faiblesses générales chez les jeunes personnes et chez les vieillards. Prix de la bouteille, $5, ou deux bouteilles pour $9.

Les remèdes sont expédiés aussitôt que le prix en est reçu. Il n'y a de véritables que ceux qui contiennent des bouteilles sur lesquelles sont soufflés les mots "DR. RICHAU'S GOLDEN REMEDIES, D. B. RICHARDS, sole proprietor." S'adresser à D. B. RICHARDS, No. 228, Varick st. N.Y.

Agent à la Nlle-Orléans, JOHN FLEMING, Au coin des rues Magasins et Natchez.

23 juin—1an

DIPLOME D'HONNEUR

décerné à la Grande Exposition d'Altona, Allemagne, en 1869.

Médaille d'argent à la foire de la Louisiane—1870.

AMERICAN

AROMATIC BITTER CORDIAL

—ET—

Amer Toni-Aromatique

PRÉPARÉ PAR

A. A. PEYCHAUD.

CES deux Amers, le premier à prendre par mélange avec quoi que ce soit que l'on aime, et le second tout préparé à prendre pur, les deux également peuvent se prendre mélangés ensemble; avec les deux seulement l'on obtient sur le champ un amer plus ou moins amer, de manière à contenter tous les goûts. Ces dits amers, dont la suavité et l'arôme ne sauraient être surpassés, ont été reconnus par les premiers juges de ce genre de composé comme étant de la plus haute valeur, et nécessaire au maintien de la santé, comme les meilleurs de la Création, ils rétablissent les organes de la digestion inutilement, sans aucune maladie qui rendent la vie intolérable, telles que Nerveuse, Gastrite, Foie, Débilité générale, etc., et dans toute autre maladie comme l'on la convalescence se prolonge à cause de faiblesse des forces stimulant promptement les forces et retablissant le convalescent.

N. B. L'American Bitter peut se prendre pur si l'on veut, il n'est pas fort comme spiritueux, et mis en prenant provient de l'amertume, il est infiniment agréable. Dans les principaux Hôtels, Clubs, Cafés, etc., ces dits Amers sont devenus un usage presque général.

A vendre par E. MONTEUSE, Droguiste, Coin Chartres et Bienville.

Et par les principaux droguistes et marchands de groceries 27 mars—1an Dim Mer Vend

DENTISTES.

LE DR. CHARLES E. KELLS,

DENTISTE,

Cabinet et domicile, No 14, rue Dauphine, 2ème maison après la rue du Canal.

Extraction des dents, sans souffrance, moyen du gaz hilarant ou protoxide d'azote. 1 oct—

DR. GODFREY,

DENTISTE,

Au No 183 de la rue du Canal,

au premier, et la troisième porte à l'Ouest de Christ's Church. La même entrée que la galerie d'Anderson. 3 déc—1m

DENTISTE — CONSULTATIONS.

J. S. KNAPP, chirurgien dentiste, au No 15 de la rue Baronne, près Canal, tout en se chargeant des opérations communes de chirurgie dentaire, consacrera une partie du SAMEDI aux ENFANTS. Il donnera des consultations sur l'extraction des "premières dents" et le traitement des irrégularités et des différentes maladies auxquelles est sujette la bouche des enfants.

Prix de la consultation .... $3.

15 nov—3m

$20 Seulement $20.

LE DR. CHS. MERMILLOD a l'honneur de faire savoir à ses clients et au public en général que voulant faire participer tout le monde, pauvres et riches, au bénéfice des dents artificielles, il fait des dentiers en caoutchouc vulcanisé pour $20.

Toutes les opérations chirurgicales et mécaniques seront faites avec soin et à des prix modérés. On le trouvera tous les jours de 8 à 4 heures, au cabinet du Dr. L. Duperron, 65, rue Bienville, encoignure Royale.

Extraction des dents sans douleur. 13août—1an

Préservez vos dents.

J. A. CASADAVANT, D. D. S., CHIRURGIEN DENTISTE,

139.........RUE DU CANAL.........139

continue à exécuter scientifiquement toutes les opérations dans l'art du dentiste. Il pose des dents artificielles sur plaque en or, en argent, à des prix modérés.

Consultations en français, en espagnol et en anglais.

Extraction des dents sans souffrance par le chloroforme. 2mai—

Dr. C. BLANCKE,

416 & 418...Rue St-Charles...416 & 418

Grande Révolution dans la Chirurgie Dentaire

ALUMINIUM! ALUMINIUM!

La découverte la plus récente du siècle, GRAND SUCCES.

LE DR. C. BLANCKE annonce à ses amis et au public qu'il pose des dents artificielles montées sur ce nouveau métal, de la manière la plus artistique. Les râteliers "Aluminium" sont beaucoup plus agréables et durent beaucoup plus que les râteliers montés sur or et en argent; ils sont bien plus légers, coûtent beaucoup moins cher et ne sont pas affectés par les acides. 25déc—1an

Musique. Pianos.

GRAND RABAIS.

M. ELIE,

16.........RUE ROYALE.........16

A toujours en magasin un grand assortiment de pianos des meilleurs facteurs français, Pleyel et autres, d'instruments de musique, cordes, etc., ainsi qu'un grand choix de musique. Accord et réparation de pianos.

Prix très réduits. 12 mai—1an

MILLER & DIELMANN,

CONFISEURS EN GROS,

Fabricants de Candy à la vapeur et de Sirops de toutes sortes,

Importateurs d'ornements français, d'essences, de fruits, de pièces d'artifices, etc.

seuls agents des célèbres VINS ET LIQUEURS DE LA CALIFORNIE, Nos 50 & 52 Nlle-Levée.

27avril—1 an A 1er de Natch

GUARDIAN MUTUAL LIFE INSURANCE Co., of NEW-YORK,

ORGANISÉE EN 1859.

Aucune Police ne peut être forfaite. Prime de Tiers d'Emprunt. — Aucun Billet n'est exigé.

DERNIER DIVIDENDE AU COMPTANT, 50 POUR CENT.

Egal de cent à cent cinquante pour cent de dividende reversible.

ETAT DES AFFAIRES.

Polices en vigueur	$[illegible]
Actif	[illegible]
Revenu Annuel	[illegible]
Pertes payées	[illegible]

OFFICIERS.

W. H. PECKHAM, Président,
W. T. HOOKER, Vice-Président,
L. McADAM, Actuaire et Secrétaire.

DIRECTEURS.

Hon. John A. Dix, New-York,
John J. Crane, président Banque République,
William T. Hooker, Wall Street,
William M. Vermilye, banquier, (Vermilye & Co),
Charles G. Rockwood, caissier, Newark Banking Co.
Hon. George Opdyke, ex-maire de New-York,
Minot C. Morgan, banquier,
Thomas Rigney, maison Thomas Rigney & Co,
Benjamin B. Sherman, trésorier New-York Steam Sugar Refining Company,
Aaron Arnold, maison Arnold, Constable & Co.,
Richard H. Bowne, Wetmore & Bowne, avocats,
R. V. Haughwout, maison E. V. Haughwout & Co.
William Wilkens, maison W. Wilkens & Co.,
Julius H. Pratt, négociant,
William W. Wright, négociant,
Charles J. Starr, négociant,
William Allen, négociant,
George W. Cuyler, banquier, Palmyra, New-York
George T. Hope, président Continental Fire Insurance Company,
John H. Sherwood, Park Place,
Walter H. Peckham, coin 5th Avenue et Twenty third street,
Edward H. Wright, Newark, New-Jersey,
George W. Farlee, avocat,
W. L. Cogswell, négociant.

JOSEPH MAGNER, Agent Général pour la Louisiane et le Texas. [illegible]

100 caisses Vermouth de Turin,

De la célèbre marque de MARTINI, SOLA & CO.

A vendre par MERCIER & REINE, Nos 46 et 48, Vieille-Levée

14 déc—

Established in 1841.

FORSYTH U. S. STANDARD SCALES.

THE FIRST PREMIUMS AWARDED WHEREVER EXHIBITED.

200 Varieties Scales.

The above cut represents the FORSYTH SUSPENSION R. R. TRACK SCALE. They are also the only manufacturers of SUSPENSION HAY, COAL and STOCK SCALES, with Patent DOUBLE BEAMS AND GRADUATED PENDULUMS. These SCALES are specially adapted to WET and MARSHY LOCATIONS, as they require NO PIT. The levers being overhead and protected from dirt, rust, dampness and ever fouled wagons and R. R. cars.

EVERY DESCRIPTION OF DEEP AND SHALLOW PIT R. R. TRACK, HAY, COAL AND STOCK SCALES, R. R. DEPOT, WAREHOUSE, PLANTATION, DRUG, MARKET and GROCERS' SCALES.

TUCKER'S IMPROVED CASH DRAWER, the BEST in USE, and every lock WARRANTED. The only sure PROTECTION AGAINST THIEVES. The lock is capable of 32 changes. The alarm is simple in its construction and will last for years.

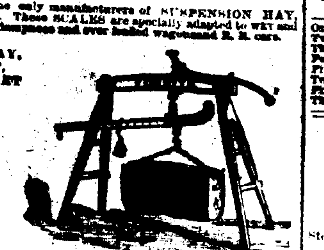

DARBORN BALANCE, COTTON, SUGAR and GRAIN BEAMS and FRAMES, R. R. MANIFEST and Letter Copying PRESSES, WAREHOUSE and COTTON TRUCKS, BAGGAGE BARROWS, etc.

A LARGE AND COMPLETE ASSORTMENT of the above articles always on hand and for sale by

FORSYTH, ELLISON & CO.,

General Agents for the Gulf States, No. 66 Magazine street, N. O.

nov24 6m

AVIS AUX ACTIONNAIRES DE LA

Compagnie de la Banque du Canal de la Nlle-Orléans.

LES actionnaires de la Compagnie de la Banque du Canal de la Nlle-Orléans (New Orleans Canal and Banking Company,) sont informés par le présent avis, que conformément à une résolution des Directeurs, adoptée le 7 novembre 1870, une assemblée des actionnaires de la dite corporation aura lieu aux bureaux de la dite corporation, au coin des rues du Camp et Gravier, dans le premier District de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'Etat de la Louisiane, le 26 décembre 1870, de neuf heures du matin à trois heures de l'après midi; et s'ajournera, de jour en jour, et aura lieu journellement, les dimanches et les jours de fête exceptés, entre les mêmes heures, jusqu'au 1er juillet 1871 inclusivement, pour prendre en considération et décider:

1.—S'ils acceptent le bénéfice et les clauses d'une loi de la Législature de la Louisiane, approuvée le 16 mars 1870 et intitulée "Acte prolongeant la charte de la Compagnie de la Banque du Canal de la Nlle-Orléans, et autorisant la réduction de son capital à un million de piastres et—"

2.—Si le dit capital sera réduit à un million de piastres.

Le dit acte est conçu comme suit:

(No. 72.)

Acte prolongeant la charte de la Compagnie de la Banque du Canal de la Nouvelle-Orléans, la durée de la dite institution de vingt-cinq ans, et autorisant la réduction de son capital à un million de piastres.

Sect. 1.—Il est décrété par le Sénat et la Chambre des Représentants de l'Etat de la Louisiane réunis en assemblée générale que la charte de la compagnie de la Banque du Canal de la Nouvelle-Orléans, telle qu'elle a été créée par l'acte intitulé "Acte pour incorporer les souscripteurs de la Compagnie de la Banque du Canal de la Nouvelle-Orléans, et pour d'autres objets," et approuvé le 5 mars 1831, soit et il est par le présent prolongée de vingt-cinq ans, à dater du trente-unième jour de décembre de l'année mil huit cent soixante-dix, que la quatrième section du dit acte soit, et il est par les présentes, amendée de manière à se lire comme suit:

Que les souscripteurs de la dite Compagnie, leurs successeurs et représentants soient et il sont, par le présent, formés en une corporation sous le nom de "Compagnie de la Banque du Canal de la Nouvelle-Orléans," et pourront acquérir, acheter, et posséder, et recevoir, et prendre toutes espèces de propriétés foncières et mobilières, acquérir, posséder et être poursuivis, à l'aide de ce sceau, de le changer, et le refaire à volonté, et établir les règlements qu'ils jugeront convenables; ne pas être contraires aux lois des Etats-Unis ou de cet Etat.

Sec. 2.—Il est de plus décrété, etc., Que la Compagnie de la Banque du Canal de la Nouvelle-Orléans pourra légalement, par une résolution de son Directeurs, réduire le capital de la dite Compagnie, qui sera recommandée par les Directeurs à assemblée des actionnaires qui devra être convoquée spéciale des actionnaires que les capitaux quelconque soit appelé à considérer s'il convient de faire la dite réduction.

Sec. 3.—Il est de plus décrété, etc., Que rien de ce qui contient au dit acte ne devra être interprété de manière à donner à la Compagnie de la Banque le droit de faire des affaires, d'étendre, ou de s'occuper de monnaies, ou aux droits, ou droits ou des avantages ou taux de l'intérêt qui en a le droit d'accepter des prêts ou des effets négociables.

Sec. 4.—Il est de plus décrété, etc., Que le capital de la dite Compagnie de la Banque du Canal de la Nlle-Orléans sera rejeté à la dette. Que rien dans les autres propriétés de ce genre avec l'emploi des autres.

(Signé) MORTIMER CARR, Orateur de la Chambre des Représentants.
(Signé) OSCAR J. DUNN, Lieutenant-Gouverneur et Président du Sénat. Approuvé le 16 mars 1870.
(Signé) H. C. WARMOTH, Gouverneur de l'Etat de la Louisiane.

Pour copie conforme, GEO. E. BOVEE, Secrétaire d'Etat.

Par ordre du Président et des Directeurs, CH. JUMONVILLE, Caissier.

8 nov—jusq 1er janv

Feutre d'Irlande à Toits.

Contracteurs pour le Feutre à Toits, à l'Exposition Internationale de Paris, en 1867.

Dates des patentes—24 octobre 1866 et 17 mai 1870.

PLUSIEURS PRIX ET MEDAILLES.

NOUVELLE PRÉPARATION A TOITS, (Non Inflammable)

DE D. ANDERSON & SON,

Seuls fabricants et propriétaires des patentes.

FABRICANTS de feutre à toits, feutre à navires, feutre isolant, feutre à crin, etc., etc. Fabrique de feutre, de Lagan, à Belfast, et Nos 23 et 24, Billiter Street, London.

Cette nouvelle préparation est enduite, et se pose sur le toit de suite. L'application en est facile et il ne faut pas beaucoup de temps avant que les réparations deviennent nécessaires. Elle est un substitut économique aux feuilles de fer-blanc ou pour une surface sablonneuse qui la met à l'épreuve du feu. Il a été mis dans toutes les parties de l'Europe et même dans les Indes et les autres colonies, à cause de ses préparations du temps et de la chaleur. Il est recommandé pour les fermiers qui habitent des districts éloignés. Il remplace l'asphalte ordinaire sur les terrasses, les planchers de bureaux, etc. Elle prévient l'humidité, chasse la vermine et garde la température. Se largeur est de trente-deux pouces et on en roule par rouleaux de vingt-cinq yards.

A vendre par J. G. LINGHAM & Co, agents, Au No 2 de la rue Carondelet

7juillet—1an

VICTOR BOLIS.......................A. A. PECOT.

BOLIS & PECOT.

MESSIEURS BOLIS & PECOT, propriétaires d'une patente pour la Charrue à Sarcler, annoncent aux planteurs qu'ils partiront pour l'Ouest dans les premiers jours de novembre, afin d'y faire fabriquer des charrues à sarcler. Leurs moyens étant très limités, ils conseillent aux planteurs qui désirent essayer cet instrument à leur adresser leurs commandes dans le courant d'octobre ou avant cette époque; elles seront exécutées le plus tôt possible. Chaque habitant devrait avoir au moins une charrue pour être à même, au commencement de la récolte, d'en déterminer le mérite et le temps de faire de nouvelles commandes pour la saison. Les propriétaires se fixent pas de prix, car ils ignorent à combien s'élèveront les frais, mais ils promettent aux planteurs que leurs conditions seront aussi raisonnables que possible, car leur but est de mettre l'invention à la portée de tout le monde.

Les demandes doivent être adressées à D. H. Pecot (bureau de poste de Cypremort, paroisse Ste Marie, Lne.) que nous avons nommé notre agent général, ou à Pascal & Haley, Nouvelle-Orléans.

Références à la Nlle-Orléans—Pascal & Haley, Robert Hare, Price, Hine & Tupper, Bernard & Gibert.

Nous référons les personnes intéressées à connaître les avantages de notre charrue, au certificat suivant, qui ne porte que la signature de planteurs qui ont employé ou vu fonctionner l'instrument et ont tous, suivant leurs besoins, commandé de cinq à dix charrues.

—CERTIFICAT—

Je certifie que j'ai employé un instrument aratoire appelé charrue à sarcler, inventé par M. Victor Bolis, de Ste Marie, et pour lequel il lui a été délivré une patente le 20 août 1869. J'en recommande, l'efficacité pour la culture de la canne à sucre, du coton, du maïs et de tout ce qui se plante en rangs, et je le considère comme le meilleur des cultivateurs actuels, non seulement pour détruire toutes les herbes qui infestent la récolte, mais comme un moyen d'économiser le travail. Un laboureur, à l'aide de sa paire de mules, peut sarcler de cinq à sept arpents par jour. La charrue sarcle, complètement et d'un seul coup, tout un côté de la rangée, depuis le sillon de l'eau jusqu'à la plante; elle soulève, à volonté, un demi-pouce à trois pouces de terre; les socs sont construits de manière à ce qu'on puisse reculer sans que la plante soit blessée. On la manie aussi aisément qu'une charrue, et quelques explications suffiront à faire comprendre la manière de s'en servir. Je suis convaincu que les planteurs, en employant la charrue à sarcler, pourront économiser un tiers (ou davantage) du travail qu'exige une récolte.

E. MARTEL.

Les soussignés, planteurs de Ste Marie, ayant vu fonctionner la charrue à sarcler, l'approuvent sans réserve. Ils sont persuadés qu'elle exécutera tout ce que mentionne le susdit certificat.

L. GRUVEMBERG, J. WEBSTER & FAY,
W. P. KEMPER, A. GORDON,
ED. BILLAR, [illegible] BILLAR,
G. L. FUSELIER, [illegible] FOSTER,
J. A. PHARR, THOS. J. FOSTER,
A. L. FUSELIER, A. SIMON.
J. G. PARKERSON.

Sept—27

FONDERIE DE LEEDS

(ÉTABLIE EN 1825.)

Au coin des rues Delord et Foucher.

NOUS annonçons à nos amis et au public que nous sommes prêts, comme par le passé, à faire des MACHINES A VAPEUR, des Bouilloires, des Moulins à sucre, des Chaudières à sucre, des Machines à dessécher, des Moulins à scie, des Presses à coton, des Vis de Newell, des Roues pour Moulins, des Grilles, à exécuter toutes sortes de travaux d'Habitations, et à réparer toute espèce de Machines pour le Sud. [illegible] LEEDS & CO.

MIRAMON & Cie,

99 & 101 rue de Chartres,

MARCHANDS DE MEUBLES.

EBENISTES ET TAPISSIERS. Achat, échange et réparation de meubles, draperies et [illegible] pour meubles en tous genres. [illegible] On fait les déménagements. On prend des meubles en magasinage. [illegible]

JULIUS LOEFFLER,

POSEUR ET MARCHAND d'installation de gaz,

186.........RUE DE CHARTRES.........186

(entre les rues St-Louis et Toulouse.)

L'ouvrage est garanti. [illegible]

V. BIRI,

FABRICANT ET MARCHAND DE ARTICLES EN OSIER.

Wagons, Berceaux, Paniers de provisions, Paniers à ouvrage, Chaises, Paniers à linge.

IMPORTATEUR DE Paniers allemands et français de fantaisie, etc.

[illegible] No 130 de la rue de Chartres, Nlle-Orléans. 22 mai—1an

INSTITUTIONS.

ACADEMIE JEFFERSON,

DIRIGÉE PAR

G. J. LORD.

CETTE Institution a été transférée de la rue Conti No 139 à son ancien local, rue Bourbon No 61, entre les rues Bienville et Chartres.

L'emplacement à cet endroit est très étendu et parfaitement adapté à une Académie, ayant des classes et des dortoirs bien aérés, etc., et une grande cour pour les récréations et les exercices gymnastiques. Des changements et des réparations importantes ont été faits à l'établissement qui est maintenant prêt à recevoir des pensionnaires et des externes. 29 oct—3m

Institution de Jeunes Demoiselles

sous la direction de

Mme FORTIER,

Ancienne Institution DAQUIN,

[illegible].........CHEMIN DU BAYOU.........[illegible]

Près Gentilly. 22 août—1an

INSTITUT ST-LOUIS POUR LES DEMOISELLES.

Dirigé par Mme E. LAVILLEBEUVRE, SUCCESSEUR DE Mme DEBON, No 293, rue Dauphine, entre Ursulines et Hôpital.

On peut, pour plus de renseignements, se procurer des prospectus à l'établissement.

Les classes seront reprises le 1er septembre. 13 août—3m

Université de l'Etat de la Louisiane,

(A ci-devant Séminaire de l'Etat de la Louisiane,) BATON ROUGE, LOUISIANE, FONDÉ ET SOUTENU PAR L'ETAT

Nouvelles Session.

MAINTENANT en progrès, fermera le dernier mercredi de juin 1871. La prochaine session ouvrira le premier lundi de septembre et continuera jusqu'au mois de juin.

Le Bureau Académique

Se compose de professeurs de haut mérite dans toutes les branches de la Science et de la Littérature, telles qu'elles sont enseignées dans les principaux Collèges ou Universités.

Cours des Etudes,

Comprenant un département académique et préparatoire, y compris un cours de Littérature et de Sciences, de Droit et de Chimie, d'une école spéciale de Génie et de Commerce.

Librairie, Appareils et Cabinets.

Bien choisis et de valeur. Les Cabinets de Minéralogie et de Géologie, les plus grands et les plus complets du Sud, contiennent les minéraux collectés par Sir Wm Wallace, de Mississippi, et les Cabinets de Topographie, de Géologie et d'Histoire Naturelle de l'Etat de la Louisiane.

Admission.

Est accordée aux Cadets n'ayant pas moins de quinze ans, et sachant l'Arithmétique, la Grammaire Anglaise et la Géographie.

Dépenses.

Pour tout (excepté le linge), pour dix mois, $350 payables d'avance, la balance le 1er février, ou une traite à vue de $[illegible] sur la Nouvelle-Orléans. Les paiements peuvent être faits par la Banque du Canal et des Citoyens.

On reçoit les Cadets pendant la session, mais les paiements ne sont complétés qu'à partir de la date de leur entrée.

Discipline.

Militaire avec exercice tous les jours. Une batterie de quatre canons y sert pour apprendre plus facilement l'artillerie. Uniforme des Cadets, habillement gris, que l'on peut se procurer à l'Institution, seulement.

Pour plus de renseignements s'adresser à D. F. BOYD, Surintendant, Baton Rouge, Lne.

Office de l'Université, à la Nlle-Orléans, No 41 rue Bourbon, 30 rue du Camp.

Jusqu'à l'entière reconstruction du Collège, dernièrement détruit par le feu, près d'Alexandrie, l'Université est temporairement située à Baton Rouge, à l'Asile des Sourds et Muets. Ces bâtiments sont spacieux pour un grand nombre d'élèves. Les Cadets pourront entrer dans la dernière semaine de [illegible] 1870. 27 mai—1an

L'HOTEL ST-CHARLES

Est maintenant ouvert,

Après avoir été complètement réparé.

R. E. RIVERS, HENRY R. FOLEY.

8 nov—1m

Restaurant de Paris.

23.........Rue Bienville.........23

Entre les rues Chartres et Vieille-Levée, Dirigé par F. PHILIBERT.

Chambres garnies. Pension à la semaine et au mois—Salons particuliers.

2nov—1m Nouvelle-Orléans.

RESTAURANT COSMOPOLITE

RUE ROYALE, No. 11.

Entre les rues Canal et Douane.

LOUIS CHAPLAIN, Propriétaire.

On y trouvera tous ce que le saison donne de mieux et toute espèce de vins de choix.

Les Soupers, Dîners, Repas de Noces, etc, y sont servis sans délai. — Il y a des salons particuliers au premier. Les chambres élégamment meublées se louent par semaine et par mois, ou à la nuit. On est ouvert jusqu'à minuit. 14 mai—1an

SUCRE ET MELASSE.

Willoz & Rostand,

Raffinerie Star de Sucre—Nos 24 et 26 de la rue Fulton.

Sucre de la Louisiane—Golden Syrups, Mélasse raffinée—Mélasse de la Louisiane, recuite.—Marques supérieures toujours en magasin, Nos 24 et 26 de la rue Fulton—Nos 25 et 26 de la rue de Front. 4 déc—1an

P. DEJAN,

MARCHAND DE MEUBLES, Neufs et d'Occasion,

ENCOIGNURE DAUPHINE ET QUARTIER.

Achat, Vente et Réparation de Meubles.

On se charge des Déménagements.

M. Déjan, qui revient d'Europe, et qui a visité les fabriques de New York, Boston et autres, a choisi de beaux meubles. Il engage les personnes qui sont sur le point de se marier, à visiter son grand établissement au coin des rues Dauphine et Quartier. 1er oct—3m

J. BONTEMPS,

TEINTURIER ET DEGRAISSEUR,

186.........RUE POYDRAS.........186

—Entre les rues—

Carondelet et Baronne.

(Établi autrefois rue Bourbon.)

8nov—3m

CHANGEMENT DE LOCAL.

Pension Française.

Mme DENISE a transféré sa PENSION, du No [illegible] rue Bourbon, au No 167 rue Douane.

Prix, par jour (y compris vin et chambre).....$2.
par semaine (pension régulière)..........$8.

sept—3m MJS

HACKWOOD & BROTHER

Ancien magasin Nos 95 & 97 de la rue du Camp,

Marchands de Groceries

EN GROS ET EN DETAIL

—ET—

IMPORTATEURS DE VINS, LIQUEURS ET ALES.

Ont constamment les meilleurs articles français, allemands, anglais et américains pour les familles.

Ils livrent les marchandises sans frais de charroi, dans toutes les parties de la ville.

—ET—

Supplément avec soin les ordres de la campagne. 6déc—1m

TRANSFERT DE MAGASIN.

SAM'L BARNES,

Marchand de pommes de terre, oignons et fruits,

A transféré son magasin aux Nos 41 rue Front et 42 rue Fulton, Entre les rues Poydras et Gravier. Les ordres y sont promptement remplis. 1erdéc—1m

J. CAZAUX, M. VERGNOLE, Nouvelle-Orléans.

CAZAUX & VERGNOLE,

72.........VIEILLE-LEVEE.........72

MAISON FONDÉE EN 1861.

IMPORTATION DIRECTE.

VIN rouge et blanc, Absinthe, Kirsch, Vermouth, Cordiaux et Liqueurs, Marasquin, Curaçao, Anisette, Chartreuse, Raspail, Cassis à la vanille, Fromage de Gruyère, Fruits à l'eau-de-vie. Les meilleures qualités importées. [illegible]

Changement de domicile.

LE public est informé que j'ai transporté au No 207 de la rue du Canal mon magasin et ma fabrique de chaussures ci-devant No 185, même rue.

Mon nouvel établissement étant beaucoup plus vaste que l'ancien, je puis employer un nombre d'ouvriers suffisant pour exécuter avec rapidité, et à l'entière satisfaction de mes clients, toutes commandes de Bottes, Chaussures, Bottines, Guêtres pour dames.

Je puis aussi offrir à tous mes clients un bel assortiment de souliers, bottes et bottines de toute espèce.

J. C. NORWOOD, Fabricant et marchand de Bottes et Chaussures, Précédemment au No 185 rue du Canal, No 207. [illegible]

FONDERIE D'AMES

Machines Portatives

La satisfaction générale que donnent nos machines nous prouve que nous avons atteint notre but qui était de fournir la machine la meilleure, la plus solide et la plus parfaite qui se trouve sur le marché américain.

Nous avons reçu et nous continuons de recevoir les témoignages les plus flatteurs de leur supériorité sous le rapport de la puissance, de la simplicité et de la construction. Nous défions les autres maisons de rien fabriquer qui puisse se comparer à nos machines.

Nous avons en opération plus de six cents machines portatives dans presque tous les Etats de l'Union, donnant partout la plus entière satisfaction.

Toutes les machines sont faites sur des plateformes différentes, de manière à ce qu'elles puissent servir comme machines stationnaires.

WM. L. CUSHING, Seul Agent, Nouvelle-Orléans.

Demandez des circulaires.

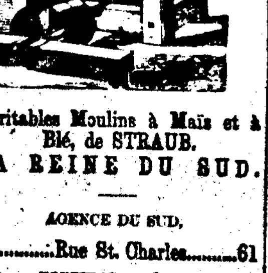

Véritables Moulins à Maïs et à Blé, de STRAUB.

LA REINE DU SUD.

AGENCE DU SUD,

61.........Rue St. Charles.........61

NOUVELLE-ORLÉANS.

WM. L. CUSHING, Seul Agent.

AVIS.—Je me suis retiré des affaires à cause de mon grand âge, et désormais ceux qui voudront des moulins ou de renseignements sur la matière de ces moulins, devront s'adresser à WM. L. CUSHING, à la Nouvelle-Orléans, qui me remplace dans l'exploitation de ces moulins et est seul agent de la Louisiane pour la vente de mes moulins dans le Sud. Ces moulins continueront à être faits aussi meilleurs matériaux français et seront construits avec le plus grand soin. Ils sont garantis comme étant supérieurs à ceux sortis des ateliers de toute autre personne pour la même branche de commerce dans les Etats-Unis.

ISAAC STRAUB.

Mon seul agent à la Nouvelle-Orléans est M. WM. L. CUSHING, et tous les ordres qui lui seront adressés seront remplis aux prix de facture. Mes moulins sont vendus dans le marché au même prix que ceux de ma fabrique, en vue de la réputation de ma meilleure foi des moulins qui aient jamais été fabriqués, et afin de maintenir la réputation des Meilleurs Moulins, Genuine Queen of the South Corn Mills.

H. B. STRAUB, Successeur d'Isaac Straub.

DÉPOT DU SUD,

61.........St. Charles.........61

NOUVELLE-ORLÉANS.

WM. L. CUSHING, Agent.

Le prix le plus élevé a été décerné, à la Foire d'Etat, à Hoe & Co., pour les meilleures Scies à Dents insérées. Ce prix leur a été décerné malgré l'immense déploiement d'échantillons faits par l'American Saw Co. et d'autres. Les Scies de Hoe & Co. sont vendues à la Nlle-Orléans par W. L. Cushing aux prix de facture.

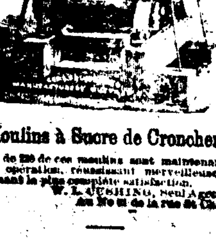

Moulins à Sucre de Croncher.

Plus de 250 de ces moulins sont maintenant en pleine opération, réussissant merveilleusement et donnant la plus complète satisfaction.

W. L. CUSHING, Seul Agent, Au No 61 de la rue St. Charles.

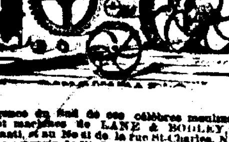

L'Agence du Sud de ces célèbres moulins à scie et machines de LANE & BODLEY, de Cincinnati, est au No 61 de la rue St-Charles, Nlle-Orléans, magasin de W. L. CUSHING qui en a un grand stock qu'il offre aux prix de fabrique. Ces prix sont bien au-dessous de ceux de tout autre établissement, et la maison est décidée à n'envoyer sur le marché du Sud que des machines de première ordre et garanties.

MACHINES, BOUILLOIRES, MOULINS A SCIE, MACHINES A LATTES ET A BARDEAUX, POULIES, MACHINES A ROUES, POMPES, MACHINES A TRAVAILLER LE BOIS ET TOUTE ESPECE DE MACHINES—FABRIQUÉES PAR LANE & BODLEY, DE CINCINNATI.

Pour les circulaires donnant des détails complets, s'adresser à W. L. CUSHING, au No 61 de la rue St-Charles, Nlle-Orléans.

24 nov

LEEDS'S FOUNDRY,

(ESTABLISHED IN 1825.)

Corner of Delord and Foucher Streets.

WE beg leave to inform our friends and the public generally that we are prepared, as formerly, to manufacture Steam Engines, Boilers, Sugar Mills, Sugar Kettles, Draining Machines, Saw Mills, Cotton Presses, Newell Screws, Gin Gearing Furnace Mouths, Grate Bars, all kinds of Plantation and Steamboat Works and every description of Machinery for the South.

LEEDS & CO.

V. BIRI,

Manufacturer and Dealer in WILLOWWARE.

Wagons, Cradles, Market Baskets, Work-Baskets, Chairs, Clothes Baskets.

Importer of German and French Fancy Baskets, etc. [illegible] Chartres street, New Orleans. [illegible]

NEW ORLEANS DAILY BEE.

DUFOUR & LIMET, PUBLISHERS.

Office—No. 73 Chartres Street.

NEW ORLEANS, DECEMBER 24.

RATES OF ADVERTISING.

Squares.	1 month net.	2 mos. net.	3 mos. net.	6 mos. net.	12 mos. net.
One	$12	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Two	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Three	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Four	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Five	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Six	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Seven	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Eight	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Nine	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Ten	73	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Eleven	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Twelve	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Thirteen	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Fourteen	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Fifteen	160	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Thirty	175	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

THE SEMI-WEEKLY BEE

Is published every Tuesday and Saturday morning. Subscription, $5 per annum, in advance. Single copies, Ten Cents.

RATES OF ADVERTISING.

Squares.	1 month	2 mos.	3 mos.	6 mos.	12 mos.
One	$5 net.	$9 net.	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Two	9	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Three	12	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Four	15	27	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Five	18	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Ten	30	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Fifteen	40	75	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Thirty	70	120	[illegible]	[illegible]	[illegible]

MARINE NEWS.

Office of the New Orleans Bee, SUNDAY, Dec. 25, 1870.

CLEARED YESTERDAY.

Steamship Weybosset, Bolger, for New York. G A Fosdick & co
Steamship De Soto, Morton, for New York. [illegible]
Steamship St Louis, Whitehead, for New York, A Moulton
Steamship Harlan, Lewis, for Galveston and Indianola. C A Whitney & co
Steamship Lizzie, Adams, for Pensacola. J C Morris & co
Ship Missouri, (Brit) Long, for Liverpool, Mosher, Knox & co
Schr Anthea Godfrey, Godfrey, for Vera Cruz, Goldenbow & Kelly

ARRIVED YESTERDAY.

Bark Moss Rose, (Br) Smith, 30 days from London to G W Hynson & co—Point.
Schr Lizzie Major, Wallace, 3 days from Pensacola, to master—Point.
Schr Linda, Leroy, 8 days from Sabine Pass, to Goldenbow & Kelley—2d district.
Steamer Frances, Blakeslee, from Mobile.

ARRIVALS AT NEW BASIN.

Schr Almyra, fm Jordan River—25,000 feet lumber
Schr Mollie Massie, from Tchefuncta—30 cords wood
Schr Marion, from Tchefuncta—30 cords wood.
Schr L B Wakeman, fm Fish River—[illegible] bbls rosin and turpentine.

ARRIVALS AT OLD BASIN.

No arrivals at the Old Basin.

— STEAMBOATS —

Potomac, Shunk, from Cincinnati.
May Flower, Carlton, from Camden.
Fred Rov, Bill, from Camden.
B L Hodge No 2, Heinn, from Grand Ecore.
Tidal Wave, Scovill, from Shreveport.
Wash Sentell, Magee, from Jefferson.
A Mitchell, Boardman, from Shreveport.
Myrtle, Taylor, from Bonnet Carre.
Florence, Knight, from Arkansas River.
J S Dunham, Beanuks, from Fort Smith.
Red Cloud, Brinker, from Shreveport.

TOWBOAT REGISTER.

The towboat Gladiator, Shultz, from the Passes—Towed down and to sea 24th inst., ship Marcia Greenleaf, bark Newcastle and schr M A Fish—brought up bark Moss Rose and schrs Lizzie Major and Linda.

BELOW COMING UP.

Schr Queen of the South, (3-masted) Parsons, from Mobile, in ballast, to Goldenbow & Kelly—
Schr Alex Young, ——, from Mobile, in ballast, to Goldenbow & Kelly—

EXPORTS.

NEW YORK—Per steamship Weybosset—170 bales cotton 1250 sks cotton seed 1075 hhds sugar 250 tcs beef.

NEW YORK—Per steamship De Soto—444 bales cotton 121 do wool 280 hhds sugar 375 bbls molasses 625 hides 1500 sks cotton seed 4 pkgs sundries.

NEW YORK—Per steamship St Louis—[illegible] bales cotton 25 bales hides 446 bbls do 124 bags wool 2137 bbls 172 hf bbls molasses 22 quarter cks sherry.

INDIANOLA AND GALVESTON—Per steamship Harlan—For Indianola—100 bbls flour 100 sks corn 25 sks coffee 52 pkgs mdse.... For Galveston—1100 bbls flour 36 bbls molasses 15 bbls whisky 120 sks coffee 3 cks corn 300 sks oats.

PENSACOLA—Per steamship Lizzie—125 bbls flour 35 bbls pork 1000 sks corn 50 sks oats 75 do bran 15 bales hay 2 tcs lard 70 cases beer.

LIVERPOOL—Per ship Missouri—3624 bales cotton 200 sks hides.

VERA CRUZ—Per schr Anthea Godfrey—[illegible] bales cotton 274 small bales cotton 1 pkgs mdse.

IMPORTS.

GALVESTON—Per steamship Agnes—326 bales cotton 20 calves Mebie, Foster & co—18 tcs beef 3 bbls pecans and 4 do eggs Burr & Whitney & co—4 bls paper 1 stock 3 sks cotton L L Miller—232 hides J H Lindsey & co—1 bales cotton E Pillsbury—16 do Lehmann, Newgass & co—17 do J D Blair & co—37 do 1 bx to A Poincy & Son—1 do 6 bbls pecans 6 bbls do eggs ... 13 bbls 17 bbls pecans Purvis & Berry—to order—Total, 17 bales cotton.

INDIANOLA AND GALVESTON—Per steamship Morgan—1 bales cotton E Pilsbury—19 do Francke & Danneel—4 do G W Griffin—16 do J J Adams & co—4 do Perkins, Swenson & co—19 do to order—8 bales hides 17 hf bales 161 bbls hides 1 Mann & co—20 do 14 bales hides 16 bbls tallow to order [illegible] Total, 211 bales cotton.

MOBILE—Per steamer Frances—[illegible]

RECEIPTS FROM THE INTERIOR.

CAMDEN—Per steamer May Flower—[illegible] bales cotton Lehman, Newgass & co—[illegible] Penn, Pace & Simmons—[illegible] Thornhill & Gillis—[illegible] J Chaffe & Bro—[illegible] Levy & Bloom—[illegible] Meyer, Deutsch & Weis—[illegible] Campbell & Strong—[illegible] Stewart & McCarthy—[illegible] Fellowes, Ferguson & Hervey—[illegible] Allen & co—[illegible] Henry [illegible] Chambers & Hazard—[illegible] Payne, Dameron & co—[illegible] Frank & Henry—[illegible] Mittenberger & Pollock—[illegible]

GRAND ECORE—Per steamer B L Hodge No 2—[illegible] bales cotton Joe Hoy & co—[illegible] C L Walmsley & co—[illegible] J M Sandidge & co—[illegible] Payne, Dameron & co—[illegible] Beadles & Cammack—[illegible] Meyer, Deutsch & Weis—[illegible] Ar Mittenberger & Pollock—[illegible] A Mouton—[illegible] Brown & Tenant—[illegible] T & S Henderson—[illegible] J Purvy & co—[illegible] Gilbert—[illegible] H Leck—[illegible] Winston—[illegible] W S Friedlander—[illegible] Fellowes, Ferguson & Hervey—[illegible] Foley, [illegible] J Hayden & Gaspard—[illegible] Campbell & Strong—[illegible] Johnson & Goodrich—[illegible] Flower—[illegible] Pinckney Smith—[illegible] Buckner & co—[illegible] J C Denis—2 Richardson & May—[illegible] Simmons [illegible] Schmidt & Ziegler—[illegible] Grand & Breaux—[illegible] Randall & co—[illegible] sks seed cotton C L Walmsley—[illegible] Dubiho—[illegible] Winston, Morrison & co—[illegible] Barstow—[illegible] Aleus, Scherck & Autey—[illegible] Chaffe & Bro—[illegible] Ar Mittenberger & Pollock—[illegible] C H Mouton & co—[illegible] A Mouton—[illegible] Renshaw & Cammack—[illegible] Gillis—[illegible] bbls molasses J J Adams & co—[illegible] bbls sugar Joe Hoy & co—[illegible] Renshaw & Cammack—[illegible] hides Hayden & Gaspard—sundries to order—Total, 1267 bales cotton 43 sks seed cotton 115 hhds sugar 186 bbls molasses.

SHREVEPORT—Per steamer Tidal Wave—[illegible] bales cotton G W Sentell & co—[illegible] Speake & Buckner—[illegible] H W Farley & co—[illegible] Clapp Bros & co—[illegible] J G Brown—[illegible] Chs Clinton—[illegible] J M Sandidge & co—[illegible] J Williams & Son—[illegible] Garrard, Craig & co—[illegible] Converse, Duxbury & co—[illegible] Payne, Dameron & co—[illegible] Britton & Moore—[illegible] Lehman, Newgass & co—[illegible] C L Walmsley & co—[illegible] T & S Henderson—[illegible] McDowell—[illegible] J Phelps & co—[illegible] Allison & co—[illegible] Warren, Crawford & co—[illegible] J T Hardie & co—[illegible] Hartwell, Chambers & Hazard—[illegible] J Chaffe & Bro—[illegible] G Gordin & co—[illegible] J B Wolfe & co—[illegible] Stewart & McCarthy—[illegible] head cattle Inbau, Aycock & co—sundries to order—Total, 578 bales cotton.

JEFFERSON—Per steamer Wash Sentell—[illegible] bales cotton J Chaffe & Bro—[illegible] J T Hardie & co—[illegible] Joe Hoy & co—[illegible] J Phelps & co—[illegible] Winston, Morrison & co—[illegible] Kirkpatrick & Keith—[illegible] Foster & Gwynn—[illegible] T & S Henderson—[illegible] Britton & Moore—[illegible] J B Wolfe & co—[illegible] Perkins, Swenson & co—[illegible] Beadles, Wingo & co—[illegible] Allison & co—[illegible] Rawlins & Murrel—[illegible] Chs Clinton—[illegible] Ober, Atwater & co—[illegible] J M Sandidge & co—[illegible] Payne, Dameron & co—[illegible] C L Walmsley & co—[illegible] Speake & Buckner—[illegible] J W Champlin—[illegible] bales hides W. P. Witherell—sundries to order—Total, [illegible] bales cotton.

SMITHPORT—Per steamer A Mitchell—[illegible] bales cotton J G Brown—[illegible] J B Wolfe & co—[illegible] Kirkpatrick & Keith—[illegible] J Phelps & co—[illegible] steamer Wash Sentell—[illegible] J Pinckney Smith—[illegible] Payne, Dameron & co—[illegible] Rawlins & Murrell—[illegible] Lehman, Newgass & co—[illegible] Converse, Duxbury & co—[illegible] Speake & Buckner—[illegible] Warren, Crawford & co—[illegible] H Allison & co—[illegible] Garrard, Craig & co—[illegible] Britton & Moore—[illegible] Beadles, Wingo & co—[illegible] C L Walmsley & co—[illegible] Chs Clinton—[illegible] Meyer, Deutsch & Weis—[illegible] Fellowes, Ferguson & Hervey—[illegible] Battle & Noble—[illegible] Blackshear & Miller—[illegible] J Chaffe & Bro—[illegible] Clapp Bros & co—[illegible] W J Frierson & co—[illegible] Geo Tucker—[illegible] J T Hardie & co—[illegible] Adams, Cockburn & Picton—[illegible] Lehman, Newgass & co—[illegible] R Flower & co—[illegible] bbls hides A Moulton—[illegible] bbl sugar Webster & co—[illegible] head cattle Mollie Foster & co—sundries to order—Total, 459 bales cotton.

SHREVEPORT—Per steamer Red Cloud—[illegible] bales cotton Kirkpatrick & Keith—[illegible] J G Brown—[illegible] Converse, Duxbury & co—[illegible] J B Wolfe & co—[illegible] Chs Clinton—[illegible] Beadles, Wingo & co—[illegible] C L Walmsley & co—[illegible] Meyer, Deutsch & Weis—[illegible] D Urquhart—[illegible] Speake & Buckner—[illegible] Payne, Dameron & co—[illegible] Clapp Bros & co—[illegible] Warren, Crawford & co—[illegible] G W Sentell & co—[illegible] Lehman, Newgass & co—[illegible] J M Sandidge & co—[illegible] Joe Hoy & co—[illegible] H Allison & co—[illegible] Stewart & Noble—[illegible] H W Farley & co—[illegible] B W Marston & co—[illegible] Ar Mittenberger & Pollock—[illegible] Garrard, Craig & co—[illegible] J Williams & Son—[illegible] Fellowes, Ferguson & Hervey—[illegible] J T Hardie & co—[illegible] Britton & Moore—[illegible] G G Gordin & co—[illegible] sks de Beraud & Gibert—[illegible] hides [illegible] skins A Moulton—[illegible] head cattle Inbau, Aycock & co—sundries to order—Total, [illegible] bales cotton.

BONNET CARRE—Per steamer Myrtle—[illegible] hhds sugar E Bourgeois—[illegible] do Boullgny & Ecclespass—[illegible] do [illegible] bbls molasses H Tete—[illegible] do [illegible] hhds sugar E F Stockmeyer—[illegible] bbls molasses [illegible] sugar A Thibaut—[illegible] bbls molasses T [illegible] do sugar Aymar & co—[illegible] do B A Zenolle—[illegible] bbls rice [illegible] bags rice [illegible] sks bran A Nicole—sundries to order—Total [illegible] hhds and [illegible] bbls sugar [illegible] bbls molasses.

FORT SMITH—Per steamer J S Dunham—[illegible] bales cotton Adams, Cockburn & Picton—[illegible] Joy & co—[illegible] Campbell & Strong—[illegible] Ober, [illegible] Fisher, Johnson & co—[illegible] Hunt & Macaulay—[illegible] J Williams & Son—[illegible] J Phelps & co—[illegible] Lehman, Newgass & co—[illegible] Meyer, Deutsch & Weis—[illegible] M Greenwood & Son—[illegible] Ober, Atwater & co—[illegible] Stewart & Flint—[illegible] Violett, Black & co—sundries to order—Total, [illegible] bales cotton.

ARKANSAS RIVER—Per steamer Florence—[illegible] bales cotton M Greenwood & Son—[illegible] Holliday Morgan & co—[illegible] Bussey & co—[illegible] Beadles, Wingo & co—[illegible] Muse, Prestidge & co—[illegible] Von Phul Bro & Campbell & Strong—[illegible] Ober, Atwater & co—[illegible] J Williams & Son—[illegible] A M Boyd—[illegible] Adams, Cockburn & Picton—[illegible] Steamer Importer—[illegible] J Chaffe & Bro—[illegible] Fisher, Johnson & co—[illegible] Garrard, Craig & co—[illegible] Meyer, Deutsch & Weis—[illegible] J Phelps & co—[illegible] Winston, Morrison & co—[illegible] R L Walker—[illegible] sundries to order—Total, 300 bales cotton.

N. O. JACKSON & GREAT NORTHERN R. R.

Dec 24—[illegible] bales cotton Richardson & May—[illegible] Payne, Dameron & co—[illegible] Aleus, Scherck & Autey—[illegible] J T Hardie & co—[illegible] T M & J M Allen & co—[illegible] T & S Henderson—[illegible] Pritchard & Flower—[illegible] Meyer, Deutsch & Weis—[illegible] W B Thompson & co—[illegible] Ben Carson—[illegible] Joe Hoy & co—[illegible] Gates & Hall—[illegible] Warren, Crawford & co—[illegible] J & G Gordin

—19 R L Adams & Son—[illegible] Weis—[illegible] Lehman, Newgass & co—17 E Flower & co—[illegible] Battle & Noble—14 S H Aby & co—14 E H Wilson & Son—14 W J Frierson & co—[illegible] Byrne & Lavandais—19 J Chaffe & Bro—2 Hunt & Macaulay—3 do H Allison & co—14 L M Hiller & co—7 S M Merrell & Son—4 J T Torain—3 A H Peale & co—3 R C & M J H Jones—4 Clapp Bros & co—4 [illegible] Gordin & co—4 J Williams & Son—2 McGehee & Snowden—3 Stetson, Powell & Ebery—2 Barrett & Le Sassier—2 J H Bassett—2 Campbell & Strong—3 Stewart & J B Copes—1 R Nugent & co—1 H W Farley & co—4 bbls h & goods C A Whitney & co—5 cotton presses [illegible] Sloger & Owen—1 rolls leather B L Mann & co—6 bbls apples 1 bbls potatoes 1 do vinegar H Tete—1 rolls leather Thomas Sugar—3 mules pst pess R Nugent—2 bxs mdse to Warren, Crawford & co—2 bxs and one bedstead to Richardson & May—2 bxs fowls Schenck & Fueich—3 bbl meal Hogan & Patton—1 car hogs Inbau, Aycock & co—4 grist mills 4 pulleys W L Cushing—3 bxs dry goods 1 do drugs E J Hart & co—sundries to order—Total, 1093 bales cotton.

PASSENGERS.

The steamship Weybosset, Captain Bolger, sailed last evening for New York, direct, with a full freight and the following passengers:

W H Moore, W H Wilkinson, Sam'l Noyes, J T Jones, E H Prickard and 12 in steerage.

The steamship De Soto, Capt Morton, sailed yesterday morning for New York, direct, with a full freight and the following passengers:

Mr and Mrs R T McMahon, Robt J Hastings, D M Becker, S B Gill, F Ford and 5 in steerage.

The following is the list of passengers per steamship Western Metropolis, Captain Quick, to arrive from New York:

Mr and Mrs De Martin, Miss De Martin, Mr and Mrs G M Wooster, Miss Wooster, Mr Lee, Mr Lee Jr, Master Lee, John Hermann, Mrs L Shilling, Dr Wallace, Lieut Bennington, J Harrison, D Lewis, 11 in steerage and 5 U S troops.

NOTICE TO THE STOCKHOLDERS

—OF THE—

New Orleans, Canal and Banking Company.

THE STOCKHOLDERS of the New Orleans Canal and Banking Company are hereby notified that in pursuance of a resolution of the Board of Directors, adopted November 7, 1870, a meeting of the stockholders of the said corporation will be held at the office of the said corporation, at the corner of Camp and Gravier streets, in the First District of the city of New Orleans, in the State of Louisiana, on the 26th of December, 1870, between 9 o'clock A. M. and 3 o'clock P. M., and be adjourned from day to day, and resumed and continued every day successively, Sundays and holidays excepted, between the same hours, until the 1st day of July, 1871, inclusive, to take into consideration and decide:

1. Whether or not they accept the benefits and provisions of an act of the Legislature of Louisiana, approved March 16, 1870, entitled "An act extending the charter of the New Orleans Canal and Banking Company, and the duration thereof for twenty-five years, and authorizing the reduction of its capital stock to one million of dollars."

2. Whether or not the said capital stock shall be reduced to one million of dollars.

The act above referred to is in the following words and figures, viz:

[No. 72.]

AN ACT extending the charter of the New Orleans Canal and Banking Company, and the duration thereof for twenty-five years, and authorizing the reduction of its capital stock to one million of dollars.

Sec. 1. Be it enacted by the Senate and House of Representatives of the State of Louisiana in General Assembly convened, That the charter of the New Orleans Canal and Banking Company, as enacted by the act entitled "An act to incorporate the subscribers to the New Orleans Canal and Banking Company, and for other purposes," approved March 5, 1831, be and the same is hereby extended for the term of twenty-five years, from the thirty-first day of December, in the year one thousand eight hundred and seventy; and that the fourth section of said act shall be, and the same is hereby so amended as to read as follows:

That the subscribers to the said company, their successors and assigns, shall be and are hereby created a corporation by the name and style of the New Orleans Canal and Banking Company, until the thirty-first day of December, in the year one thousand eight hundred and ninety-five, and by that name shall be able to contract, buy, receive and possess all kinds of property, immovable and movable, and to sue and be sued, to have a common seal, and to establish such by-laws as may be convenient, being contrary to this act nor to the Constitution or laws of the United States or of this State.

Sec. 2. Be it further enacted, etc., That it shall be lawful for the New Orleans Canal and Banking Company, by resolution of its Board of Directors, to reduce the capital stock of said company to one million of dollars, provided that such reduction be recommended to the Board at the meeting of stockholders by any special meeting called for the purpose of considering the expediency of such reduction.

Sec. 3. Be it further enacted, etc., That nothing in this act contained shall be held or construed, to extend, or grant, to the said Canal and Banking Company any other than the banking privileges, as contained in the original charter and its amendments, and the rights under existing laws to charge not exceeding eight per cent per annum interest, or discount on the loans or discounts.

Sec. 4. Be it further enacted, etc., That the capital stock of the said New Orleans Canal and Banking Company shall be liable and subject to taxation, the same of this State, as other personal property.

(Signed) MORTIMER CARR, Speaker of the House of Representatives.
(Signed) OSCAR J. DUNN, Lieut. Governor and President of the Senate.
Approved March 16, 1870.
(Signed) H. C. WARMOTH, Governor of the State of Louisiana.

A true copy: GEO. E. BOVEE, Secretary of State.

By order of the President and Directors, CH. JUMONVILLE, Cashier.

nov 8—1m

TO THE

EAST!

VIA

LOUISVILLE

AND

Ohio & Mississippi Railway.

The completion of the Louisville Division of this road and the splendid equipment for passenger travel makes this the

BEST ROUTE TO CINCINNATI, AND All Points East and North East.

3 THROUGH TRAINS DAILY

With direct connections from the South for Cincinnati

WITHOUT CHANGE OF CARS.

Be sure and ask for tickets via Louisville and the Ohio & Mississippi Railway, for sale at all principal ticket offices in the South, and in Louisville at the General Office of the Co., corner Main and Third streets, and also at Galt House and Louisville and Willard Hotels.

N. B.—Tickets to Cincinnati and Points East via this Line are good on Mail Line Steamers and Mail Line Trains. Tickets are good on this Road.

CHAS. E. FOLLETT, Gen'l Passenger Ag't, St. Louis.

J. L. GRISWOLD, Gen'l Superintendent, St. Louis.

Jas. BORWIN, Gen'l Southern Ag't, Louisville.

Julv 16

OLD BOURBON WHISKY.

We call the particular attention of the Wholesale Trade to our stock of PURE OLD KENTUCKY BOURBON WHISKYS, the largest and the oldest in the market, mostly of the celebrated brand of J. A. Miller, Chicken Cock, Paris, Kentucky, Old Bourbon Whisky, so well known to the trade for its purity and uniformity in quality, and to improve faster than any other Whisky here, and in the finest cooperage. We have different ages, for instance, 1, 2, 3, 4 and 5 years old, at prices varying as to age.

BEWARE OF COUNTERFEITS.

Stencil Brand on one head of the barrel, and the burnt brand of the distillery upon the other, from Paris, Bourbon County, Ky.

Wholesale Dealers, Grocers and Druggists are invited to examine our stock.

FOR SALE ALSO,

Provisions, Breadstuffs, Whiskys.

Orders solicited for the above Articles, and also promptly and carefully executed for the purchase of Cotton, India, Flax and Kentucky Bagging, Iron Ties, Sugar and Molasses, Coffee, Salt, Grain, Hay, etc., by

COHN, DELHONDE & CO., 60 MAGAZINE, New Orleans, La.

aug1 6m

IRISH ROOFING FELT.

Contractors for Roofing Felt to the International Exhibition of Paris, 1867.

DATE OF PATENT, October 24, 1866, and May 17, 1870.

SEVERAL PRIZE MEDALS.

NEW PREPARED ROOFING (Un-Inflammable)

OF D. ANDERSON & SON, SOLE MAKERS AND PATENTEES.

Manufacturers of Patent Roofing Felt, Ship Sheathing Felt, Inodorous Felt, Hair Felt, &c., &c.

LAGAN FELT WORKS, BELFAST, and 23 and 24, Billiter street, London.

THIS NEW PREPARED PRODUCTION is ready coated, and can be applied to the roof with out further trouble. It is easy of application, and does not require any repairs for a long time. It is a suitable substitute for iron or zinc roofs. Unless sandy or stony surface, which renders it Uninflammable and Fireproof. Exposed to the most intense heat of the sun without melting, the sun's rays will not prove injurious, it will not run, which makes it specially adaptable to hot climates. Its easy application and pleasing appearance has made it a favorite Roofing material throughout all the Indies and other Colonies, being not cumbersome for transport, it is of invaluable service to settlers and farmers in far remote districts. It replaces Common Asphalting on Terraces, Lobbies, Counting-Houses, Office Floors, etc.; is a great preservative against dampness, and vermin, and keeps equal the temperature. It is thirty-two inches wide, and made in rolls of 25 yards each. For sale by J. G. LINGHAM & CO., Agents, No. 2 Carondelet street.

jul 7—1y

Sugars and Molasses.

REFINED SUGARS—Cut Loaf, Crushed and Powdered. A. THOMSON & CO., 42 Tchoupitoulas street.

GOLDEN SYRUP—A Superior Article of Crescent City Refinery. A. THOMSON & CO., 42 Tchoupitoulas street.

REFINED MOLASSES—Crescent City Refinery, Orleans, Louisiana, and Chalmette brands. A. THOMSON & CO., 42 Tchoupitoulas street.

CLARIFIED SUGARS—Various Grades of White and Yellow. A. THOMSON & CO., 42 Tchoupitoulas street.

LOUISIANA SUGARS—Various Grades of Plantation. A. THOMSON & CO., 42 Tchoupitoulas street.

CUBA SUGARS—In Boxes and Hogsheads. A. THOMSON & CO., 42 Tchoupitoulas street.

oct 19

LOOK TO YOUR CHILDREN.

The Great Soothing Remedy.

MRS. WHITCOMB'S SYRUP. Cures Colic and Griping in the Bowels, and facilitates the process of Teething. Price, 25 Cents.

MRS. WHITCOMB'S SYRUP. Subdues Convulsions and overcomes all diseases incident to Infants and Children. Price, 25 Cents.

MRS. WHITCOMB'S SYRUP. Cures Diarrhœa, Dysentery and Summer Complaint in Children of all ages. Price, 25 Cents.

It is the Great Infant's and Children's Soothing Remedy in all disorders brought on by Teething or any other cause.

Prepared by the GRAFTON MEDICINE CO., St. Louis, Mo.

Sold by Druggists and Dealers in Medicines everywhere. aug 25